

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Longueur : 12 pages maximum (plus page de couverture et annexes)

Pays : Haïti	
TITRE DU PROJET : <i>Projet Secrétariat : Appui à la Coordination et au Suivi des Projets du Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) en Haïti</i>	
NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) : 00140009	
Modalité de financement du PBF : ☐ IRF ☒ PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust fund") : ☐ Fonds d'affectation spéciale national ☐ Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : Bureau du Coordonnateur Résident à travers le PNUD	
Date approximative de démarrage du projet¹ : 16 janvier 2023 Durée du projet en mois :² 18 mois + 12 mois = 30 mois. Nouvelle date de fin : 12 juillet 2025 Zones géographiques de mise en œuvre du projet :	
Le projet relève-t-il d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF : ☐ Initiative de promotion de l'égalité des sexes ☐ Initiative de promotion des jeunes ☒ Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix) ☐ Projet transfrontalier ou régional	
Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) : UNDP : \$ 1,192,536 Total PBF : \$ 1,192,536 *Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.	
Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) : N/A Budget total du projet : \$1,192,536	

¹ Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.

² La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

PBF 1^{ère} tranche (70%): UNDP : \$ 834,775.2	PBF 2^{ème} tranche* (30%): UNDP : \$ 357,760.8		
Décrire brièvement en deux ou trois phrases le projet en expliquant succinctement son aspect urgent, son rôle catalyseur, sa tolérance au risque et son caractère innovant : Le projet vise à renforcer le fonctionnement du Secrétariat PBF en soutien à la coordination, appui à la mise en œuvre et le suivi du portefeuille du PBF ainsi que le renforcement des capacités du Comité de Pilotage, Comité Technique du PBF, la communauté de pratiques et les partenaires et acteurs de mise en œuvre des projets PBF.			
Résumer le mécanisme de consultation dans le pays et le processus pour entériner le projet préalablement à la soumission à PBSO, y compris via examen / consultation du Comité de pilotage du PBF, le cas échéant. Le projet résulte des consultations menées avec le RCO-UNCT, le PBSO et les membres du Comité Technique suivi de l'endossement en même temps que les trois (3) nouveaux projets du portefeuille PBF/prf.2022 du Comité de Pilotage lors de sa réunion du mois de décembre 2022. Par ailleurs, une consultation préalable avait eu lieu lors de la réunion initiale de lancement du Comité Technique, le 16 août 2022, à Port-au-Prince.			
Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes³ : 2 Spécifiez le pourcentage et le montant du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : 30%			
Degré de risque du projet⁴ : 0			
Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁵) : 4.3 Le cas échéant, le résultat de l'UNSCDF auquel le projet contribue : UNSCDF.2023-2027 & SRF-PBF.2022-2024			

³ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 15% du budget total).

⁴ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

⁵ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

Le cas échéant, Objectif de Développement Durable auquel le projet contribue : ODD 16	
Type de demande : Nouveau projet ☒ Révision de projet	Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document : Extension de la durée : ☒ Durée additionnelle du projet en mois : 18 mois Changement de résultat / sujet : Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget : Budget PBF supplémentaire : Budget supplémentaire par agence bénéficiaire : Brève justification de la révision : Afin de continuer à assurer la coordination, l'appui à la mise en œuvre et le suivi & évaluation du portefeuille du PBF ainsi que la communauté de pratique pour la consolidation de la paix en Haïti, une extension de 12 mois sans coût est proposée. Toutefois notons qu'un processus d'établissement d'un nouveau consensus politique a abouti à la « Déclaration de Kingston » (Jamaïque), le 11 mars 2024 avec la facilitation de la communauté internationale, notamment la Communauté des États des Caraïbes, CARICOM. Celle-ci a jeté les bases d'une période transitoire pour la gestion de la crise sécuritaire et le retour à l'ordre constitutionnel. En avril 2024, les secteurs sociopolitiques haïtiens ont convenu ainsi à la signature d'un accord politique dénommé « Accord politique pour une transition pacifique et ordonnée » qui, en se substituant à l'accord du 21 décembre 2022, jette les bases d'une transition vers le retour à l'ordre constitutionnel à l'horizon 2026. Cet accord a mis en place un dispositif institutionnel transitoire incluant (1) un conseil présidentiel, un gouvernement de transition ainsi que des organes d'appui à la transition. Lors de la rencontre annuelle du CoPil-PBF de décembre 2023, le gouvernement a sollicité et obtenu de PBSO une demande d'extension de l'éligibilité actuelle en cours jusqu'en 2026. Aussi, le pays vient d'être sélectionné par PBSO pour bénéficier d'un montant supplémentaire de dix (10) millions USD dans le cadre des Assessed Contribution du Sg-UN. Parallèlement, un processus porté par le Secrétariat-PBF est en cours, avec l'appui du PDA et sous le leadership du senior management d'UNCT, pour un meilleur recadrage et repositionnement du portefeuille en vue de mieux s'adapter aux nouvelles priorités du pays. Compte tenu des défis contextuels actuels à savoir : l'arrivée de la MMAS et la transition politique, le secrétariat PBF entend continuer ses activités en Haïti en encourageant la mise en commun de certains projets en cours, en vue d'avoir plus d'impact sur les populations mais aussi de booster le taux de décaissement des projets. Cette période d'extension nous aidera aussi à mieux affiner les activités de la communauté de pratique des M&E et de la communication afin que les programmes soient plus performants. <i>NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.</i>

SIGNATURES DU PROJET :

AGENCE RECIPIENDAIRE⁶ DocuSigned by: <i>Nom du représentant : Xavier Michon</i> <i>Signature</i> [Redacted] <i>Nom de l'agence : PNUD</i> <i>Date et visa : 28-Apr-2024</i>	Représentant du gouvernement national <i>Nom :</i> <i>Signature</i> <i>Titre :</i> <i>Date et visa :</i>
Coordonnateur résident, <i>Nom : Ulrika Richardson</i> <i>Signature</i> [Redacted] <i>Date & visa : 1 May 2024</i>	Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) <i>Nom du représentant : Elizabeth Spehar</i> <i>Signature</i> [Redacted] <i>Sous-Secrétaire général pour l'appui à la consolidation de la paix</i> <i>Date & visa : 28 May 2024</i>

⁶ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF

- a) *Décrire brièvement l'analyse de conflit et la relation entre les conclusions de l'analyse et le projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions/conflits ? Fournir une analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes.***

Depuis 2018, Haïti fait face à une crise aigüe qui se manifeste à la fois par une profonde instabilité politique

et sociale et une dégradation extrême de son contexte sécuritaire qui aujourd'hui met à mal le concept même de « consolidation de la paix » dans le pays. Cette situation s'est détériorée à partir du 13 janvier 2020, à la suite de l'expiration des mandats des membres de la chambre basse du Parlement, d'au moins un tiers des membres du Sénat et de tous les élus municipaux. L'année 2021 fut marquée par un ensemble d'événement sur le plan socio-politique, socio-économique et sécuritaire auquel le pays a fait face. L'assassinat du président Moïse, le 7 juillet 2021, a aggravé la crise de gouvernance et la crise sécuritaire. Après plusieurs jours de grande incertitude autour de la personne qui devait diriger le pays, Ariel Henry, nommé deux jours avant l'assassinat du Président, fut confirmé dans sa position de Premier ministre. Depuis juillet 2021, ce dernier a établi un gouvernement de transition en vue de préparer les élections locales, législatives et présidentielles. Néanmoins, le pays continue de faire face à une situation d'insécurité urbaine au niveau de la zone métropolitaine et mouvante vers certaines régions voisines Port au Prince. Cette situation a conduit une importante reconfiguration des acteurs armés, avec l'émergence de certains groupes fortement criminalisés et violents tels que les «400 Mawozo » qui ont pris le contrôle de communes entières ou encore les fédérations des groupes armés comme le «G9» et le « GPEP».

Cette reconfiguration de la violence a profondément changé le contexte tant pour les populations locales que pour les autorités étatiques et la communauté internationale. Depuis le début du mois de juillet 2022, de nouveaux affrontements violents ont repris dans la commune de Cité Soleil, impliquant la coalition de gangs armés "G-9 en famille et alliés" et la coalition rivale "G-Pep". Selon le Bureau des droits de l'homme, entre le 7 et le 20 juillet, ces affrontements ont fait 209 morts, 254 blessés et 8 disparus. De nombreux cas de viols, dont des mineurs, ont été recensés et près de 140 maisons ont été détruites ou incendiées. On peut constater aussi que les gangs ont infiltrer l'économie locale par le biais de la taxation illégale, et l'impact de la violence limite toujours la liberté de mouvement et l'accès aux services sociaux de base, y compris la santé et l'éducation dans les zones en conflits. Cette situation a impliqué de nombreux déplacements humains des zones affectées vers d'autres zones voisines. Ces déplacements contribuent à la fragmentation de la cohésion sociale et risquent de créer des nouvelles lignes de conflit entre communautés déplacées et hôtes. En parallèle, ceux qui restent dans les quartiers affectés par la violence souffrent un croissant isolement et une restriction de leur mobilité quotidienne, impactant les réseaux sociaux et économiques de la zone métropolitaine. Au-delà de ces facteurs fonctionnels qui conditionnent la situation socio-économique et sécuritaire actuelle en Haïti, il convient de noter une série de facteurs structurels ou «nœuds gordiens»¹ favorables à la fragilité institutionnelle et menaçant la confiance entre les gouvernants et les gouvernés. Ces facteurs se manifestent à travers une instabilité chronique, la propagation de la corruption et de l'impunité et le maintien d'un modèle économique profondément inégalitaire et non inclusif.²

Ainsi, les déficits institutionnels et normatifs dans la lutte contre la corruption, se traduisant à divers niveaux de la société (judiciaire, administratif, économique, etc.) continuent de favoriser l'impunité.

¹ Système des Nations Unies en Haïti, Analyse Commune de Pays, Juillet 2022

² Op.cit

L'absence de réponse aux pratiques au sein de l'administration [malversations, enrichissement illicite, blanchiment d'argent provenant de crimes économiques, trafic d'influence, népotisme, fraude fiscale, surfacturation des services à l'État, etc.]³ continuent d'affaiblir les capacités de l'État à disposer des moyens nécessaires (perception d'impôts, de taxes, etc.) pour les investissements publics. En retour, cette situation affaiblit davantage la cohésion nationale, tout en engendrant la méfiance vis-à-vis des institutions publiques. D'autre part, cette méfiance reste alimentée par le monopole sur le secteur économique de longue date aux mains d'un nombre restreint d'opérateurs économiques.⁴ L'exclusion sociale [le sous-emploi et l'absence d'opportunités économiques pour une bonne frange de la population notamment les jeunes hommes et femmes] qui en découle, contribue à plonger cette population dans la précarité économique tout en les exposant au cercle vicieux de la violence communautaire que connaît le pays. Il s'y ajoute les fortes tendances aux migrations irrégulières et aux divers trafics illicites transnationaux auxquels ces jeunes sont exposés avec de nombreuses implications dont les pertes de capital humain pour le pays.

Face à ces constats ci-dessus, l'inquiétude reste doublée vis-à-vis des faiblesses institutionnelles dans la gestion des risques et des désastres du fait de l'exposition permanente du pays aux événements climatiques et sismiques à très haute intensité. Plus de 93% de sa surface et plus de 96% de sa population sont exposées au risque d'au moins deux aléas, notamment des ouragans, des inondations, des tremblements de terre, des glissements de terrain et des sécheresses.

L'interconnexion entre ces nœuds gordiens traduit le degré de fragilité aussi bien institutionnelle que normative doublée par la forte vulnérabilité de la population. En effet, les inégalités sociales structurelles contribuent à nourrir des espaces d'expression violente de la frustration des populations tout en mettant en mal la coexistence pacifique et la cohésion nationale. De même, le désenchantement de la population face aux déficits notés dans l'efficacité des réponses publiques aux besoins fondamentaux des populations continue d'exacerber les tendances populaires à l'incivisme et à la violence. Par ailleurs, ces déficits de gouvernance, ayant favorisé le vide institutionnel aujourd'hui exploité par les gangs armés et autres connexions entre certains acteurs politiques et économiques, continuent de mettre en mal les fondations de la nation Haïtienne.

Par-dessus un tel vide institutionnel crée des terreaux favorables à l'affaiblissement de l'autorité de l'État. La somme de ces constats souligne, à plus d'un point, l'urgence de promouvoir une démarche endogène permettant de mobiliser l'ensemble des forces vives de la nation autour d'une architecture nationale de paix résiliente et capable de transformer les conflits et la réduction de la violence communautaire. Le dialogue intergroupe aussi bien au niveau central que décentralisé, guidé par des principes d'inclusivité et de redevabilité, mettant par devant la responsabilité première des acteurs étatiques⁵, reste une priorité à regarder de près afin de susciter les conditions porteuses de confiance horizontale et verticale – socle d'une architecture de paix résiliente en Haïti.⁶ Au cœur de la stratégie d'intervention du PBF en Haïti,⁷ ces priorités se justifient fort de la conjugaison des impacts des facteurs de fragilité persistantes ci-dessus mentionnés sur les actions des partenaires techniques et financiers en soutien aux efforts de l'État.

Eligible au Fonds de l'ONU pour la Consolidation de la Paix (PBF) pour une période initiale de quatre années :2020-2024, Haïti bénéficie des financements du PBF. Sur la base des résultats majeurs du diagnostic des états généraux de la nation (2019), le Système des Nations Unies, en concertation avec le

³ Unité de lutte contre la corruption.2009. La Stratégie nationale de lutte contre la corruption

⁴ UNDP. 2021. Regional Human Development Report 2021. Trapped: High Inequality and Low Growth in Latin America and the Caribbean

⁵ ONU-Banque mondiale, Les chemins pour la paix : Approches inclusives pour la prévention des conflits violents, CF.
www.pathwaysforpeace.org

⁶ Cellule de Médiation, "Conflits à Martissant et La Saline", in Rapport d'analyse - Projet PBF/RVC : Martissant & La Saline- Mars 2022

⁷ Cadre Stratégique des Résultats 2020-2024 : Cadre Stratégique pour la Consolidation de la Paix en Haïti (CSPH.2020-22024)

Gouvernement, a identifié trois domaines prioritaires pour la consolidation de la paix en Haïti sur la période 2019-2024.⁸ Ces priorités sont traduites sur le terrain en termes de projets financés par le Bureau de Consolidation de la Paix (PBSO) à travers le Secrétariat du PBF en Haïti, placé sous la supervision du DSRSG-RC-HC du SNU. Jusqu'en 2021, le PBF a investi un montant d'environ vingt millions de dollars américains dans des projets structurants en soutien à la matérialisation sur le terrain des priorités nationales de consolidation de la paix dans le pays. Par ailleurs, ces investissements sont appelés à croître en 2022 et au-delà, tout au long de la période d'éligibilité. Après deux (2) années de mise en œuvre, d'importants résultats ont été atteints par chacun des projets, contribuant ainsi à des changements majeurs sur le terrain.

A date, le secrétariat PBF d'Haïti regorge 10 projets qui sont actifs, dont six issus des financements PRF, trois issus des financements GYPI et un projet transfrontalier. Ces projets sont orientés autour des thématiques suivantes : i) Accès à la justice ; ii) DDR ; iii) Dialogue binational iv) Appui au processus électoral ; v) lutte contre la corruption ; vi) Réduction de la violence communautaire ; vii) Cohésion sociale ; viii) Semans Lapè ; ix) Fam Djanm pou Lapè ; x) inclusion économique. Ces différents projets sont implémentés par les agences du système des Nations Unies à savoir : le PNUD, UNICEF, ONU Femmes, OIM, UNFPA, OMS/OPS, ONUDC, HCDL, BIT ; et aussi par une ONG internationale qui est Concern WorldWide. Toutefois, certaines des difficultés étroitement liées au contexte sociopolitique et sécuritaire demeurent des défis pour la consolidation des acquis des résultats des différentes interventions dont celles du PBF en Haïti. Dans l'ensemble, celles-ci demeurent d'importants freins à la pérennisation de la paix dans le pays.

Les événements sécuritaires, ces derniers temps, ont d'une manière négative influencé la mise en œuvre parfaite des activités des partenaires dont les projets financés par le PBF. Ceci a, dans une certaine mesure, conduit à l'adoption de stratégies d'adaptation visant à maintenir l'appui notamment aux populations vulnérables. Ainsi, des visites conjointes interagences, des sites d'accueil des enfants déplacés de Cité Soleil ont été organisées pour l'analyse des besoins. Des actions conjointes ont permis, entre autres, d'apporter de l'assistance alimentaire d'urgence à environ 700 personnes à travers différents sites, limitrophes de Cité Soleil. Par ailleurs, des cliniques mobiles ont été organisées dans des quartiers de Cité Soleil, où les partenaires humanitaires n'ont pas pu accéder depuis plusieurs années, pour traiter les cas de VBG et offrir un soutien psychosocial.

Avec l'ouverture du Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) à la suite de la fermeture de la MINUSTAH, les actions concertées de la famille des Nations Unies en soutien aux efforts du gouvernement, dans le contexte de transition de maintien de paix à la consolidation de la paix, ont été guidées par le Cadre Stratégique Intégré (ISF) aligné sur le PNSDH. Depuis la fin d'année 2021, les Nations Unies en étroite concertation avec le gouvernement, ont entamé un nouveau processus de conception du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (UNSCDF.20232027) achevé en second semestre de 2022. Ainsi, ce nouveau document-cadre stratégique devrait servir de boussole aux prochaines actions conjointes des Nations Unies dont les prochains financements du PBF en Haïti.

A ce jour, le PBF a investi près de vingt millions (20 Millions) de dollars américains dans une dizaine de projets structurants dans le pays. Autrefois conjointement assurée par le Comité d'orientation stratégique de l'UNDAF (COS), avec l'appui du Comité de pilotage de l'UNDAF (CoPiL), la supervision stratégique et politique de ces projets sera désormais placée sous le CoPiL-PBF. Cette entité a connu, au cours de

⁸ CF- 1. Sécurité électorale (avec un accent particulier sur les femmes) et Justice ; 2. Sécurité et état de droit ; 3. Gestion des armes et des munitions et réduction de la violence communautaire, y compris de la violence des gangs (avec un accent particulier sur la jeunesse). Extraits des synthèses de la Lettre du Sg de l'ONU (du 16 juillet 2019) et de la lettre de SEM., le premier ministre (Demande de l'éligibilité au PBF- du 17 janvier 2019)

l'année 2022, une reconfiguration en vue de l'assortir d'un Comité Technique (CoT) et une communauté de pratiques de la prévention et de la consolidation de la paix en tant qu'espace consultatif. Ceci permet ainsi de peaufiner le mécanisme de gouvernance du PBF en – le tout avec l'appui technique du Secrétariat du PBF – en étroite collaboration avec la Direction de la Coopération Externe du Ministère de tutelle (MPCE) du PBF en Haïti.

Fort de ces considérations ci-dessus, le présent projet vise à appuyer le CoPiL/CoT, les partenaires de mise en œuvre et les agences d'exécution dans la coordination, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets PBF. Il vise aussi la levée à l'échelle des actions de renforcement des capacités nationales et l'animation des activités de la communauté de pratiques de la prévention et de la consolidation de la paix.

De manière plus spécifique, le présent projet est justifié pour les raisons suivantes :

- L'éclatement du portefeuille PBF entre plusieurs partenaires d'exécution (RUNOs, partenaires nationaux et partenaires techniques et financiers) lequel nécessite une coordination plus étroite afin d'assurer la synergie entre les projets ;
- Rôle de levier de connexion et de synergies joué par le PBF dans les actions entre le BINUH et UNCT sur base d'approche programmatique conjointe en soutien à la mise en œuvre des résolutions du Conseil de Sécurité sur Haïti ;
- La mobilisation de fonds importants du PBF, dont l'exécution requiert du personnel additionnel ;
- La complexité des projets de consolidation de la paix qui demande des capacités supplémentaires pour en assurer une cohérence d'ensemble au niveau stratégique et une mise en œuvre de qualité ;
- Le besoin de renforcement des capacités des partenaires nationaux de mise en œuvre ;
- L'impérieuse nécessité de maintenir la dynamique de communauté de pratique dédiée à la prévention et à la consolidation de la paix
- La nécessité de renforcer la communication autour des projets et leur visibilité ;
- Le besoin de renforcer le suivi & évaluation des activités sur le terrain par projet et de façon intégrée entre les différents projets ;
- L'importance de favoriser l'appropriation nationale des projets et l'engagement continu des partenaires techniques et financiers en soutien à l'effet catalytique des projets du PBF et ;
- L'exigence de renforcement de la synergie et la cohérence dans les stratégies-approches du PBF et d'autres fonds-programmes UN et partenaires sur les thématiques similaires

En appui à l'organe de gouvernance du PBF depuis 2019, le Secrétariat du PBF est mis en place au sein du Bureau de la Coordination résidente (BCR) du Système des Nations Unies en Haïti. En tant que mécanisme opérationnel et de coordination du PBF dans le pays, le Secrétariat du PBF a trois (3) fonctions générales :

- 1)- appuyer et organiser le travail du CoPiL/CoT ;
- 2)- coordonner et donner des orientations techniques pour le travail des Agences onusiennes récipiendaires du PBF (RUNOs) et des entités non-UN (NUNOs) dans le cycle programmatique (conception, suivi et évaluation) et d'assurer la collaboration entre les agences récipiendaires et les synergies du portefeuille du PBF ainsi que la visibilité des programmes et ;
- 3)- renforcer les capacités nationales et locales sur la prévention et la consolidation de la paix, en étroite collaboration avec l'équipe du Conseiller Paix et Développement (PDA).

Le Secrétariat a donc un rôle d'appui au sein du Système des Nations Unies (SNU), dans la mesure où il donnera l'impulsion pour initier des discussions inclusives relatives à la prévention des conflits et la

consolidation de la paix dans le pays. Par conséquent, le Secrétariat du PBF remplit également le rôle de point focal pour les activités de la Commission de consolidation de la paix (PBC).

- b) Expliquer succinctement la manière dont le projet est en phase avec et appuie les cadres stratégiques du Gouvernement et des Nations Unies, et promeut l'appropriation nationale. Décrire comment les composantes sont complémentaires d'autres interventions dans ce secteur d'intervention / cette zone géographique, y compris les enseignements tirés d'appui apporté dans le passé par le PBF (ou autre)**

Le projet est aligné sur les priorités nationales et celles de l'équipe pays des Nations Unies, telles que définies par les cadres stratégiques politiques et de développement suivant :

1. Le Plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH) qui propose des orientations et des stratégies de développement pour faire d'Haïti un pays émergent d'ici 2030, en soulignant l'importance de la réforme institutionnelle.
2. Les résolutions du Conseil de Sécurité [S/RES/2645 (2022) du 15 juillet 2022- S/2022/369 du 10 Mai 2022- S/RES/2600 (2021) du 15 octobre 2021] sur le Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH)
3. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement durable (UNSCDF.2023-2027), lequel dans le Priorité stratégique.1 : Gouvernance, Sécurité et État de droit ; Priorité stratégique.2 : Transformation économique et Priorité stratégique.3 : Services sociaux de base et appui au contrat social. Ces domaines d'interventions sont alignés sur les quatre domaines clé prioritaires identifiés pour le PBF.
4. Cadre Stratégique Intégré des Nations Unies en Haïti, One UN Plan Note stratégique sur l'identification des problématiques prioritaires et des solutions intégrées proposées 13 janvier 2021, notamment les Benchmark .1; Benchmark 2. et Benchmark.3.
5. Enfin, parmi les 40 cibles des neuf (9) objectifs de développement durable prioritaires pour Haïti, sept (7) sont liées à l'ODD 16 (accès à la justice, réduction de la violence, institutions responsables et efficaces).

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

- a) Une brève description du contenu du projet – les résultats attendus du projet, et comment le projet va répondre aux facteurs identifiés dans l'analyse de conflit dans la section 1 (cette section doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes).**

En 2019, la république d'Haïti a été déclarée éligible aux financements du PBF. Ainsi, l'actuel Secrétariat du PBF a été mis en place, sous la supervision directe de la Coordonnatrice Résidente du Système des Nations Unies SNU-Haïti, pour accompagner la mise en œuvre des activités du PBF dans le pays. En janvier 2022, le portefeuille PBF en Haïti compte 9 projets programmatiques PBF pour un montant total de 19 270 000 USD, dont trois en démarrage pour un montant de 6 000 000 USD, en plus du présent projet de secrétariat. Ces projets sont orientés vers les domaines d'interventions prioritaires suivants : l'accès à la justice, le Désarmement, le Démantèlement et la Réintégration (DDR), la réduction de la violence communautaire (RVC), l'appui électoral et la lutte contre les violences, la lutte contre la corruption, l'autonomisation des femmes et le renforcement du dialogue binational. Le Secrétariat assure une communication étroite avec PBSO à New-York et jouera le rôle de pont focal du PBF pour

PBSO (Commission de la Consolidation pour la Paix-PBC) en Haïti. Ainsi, le Secrétariat joue un rôle d'appui-conseil en soutien à l'orientations stratégiques des interventions, tout en bénéficiant de l'appui technique du PBSO, pour les points relatifs à :

Portefeuille :

Sur la base des thématiques priorités nationales de consolidation de la paix identifié sur la période 2019-2022 et de son schéma de mise en œuvre, ce sont dix (10) projets y compris celui du Secrétariat pour un coût total de 20,328,823 millions de dollars US sont en cours d'implémentation. Par ailleurs, le portfolio est appelé à s'agrandir avec cinq (5) nouveaux projets. Ci-dessous le tableau sommaire des différents projets et thématique

Tableau du portfolio du PBF Haïti

Titre du Projet	Budget.US. \$	Zones d'intervention	Public cible	Thématiques
Renforcer l'accès à la justice pour les groupes les plus vulnérables, avec un accent particulier sur les femmes et les enfants, pour une meilleure cohésion sociale [PNUD-ONU Femme-UNICEF]	4.500.000	Port au Prince Caye	La population carcérale du MJSP	Prévention/gestion des conflits
Renforcer les Capacités Nationales pour le Contrôle des Armes et des Munitions [PNUD-OIM]	1,071,351	Ouanaminthe Port au prince	- La PNH, - La Douane - L'immigration - CNDDR - OSC	DDR
Réduction Violence Communautaire à Martissant et à La Saline / CVR [PNUD-UNOPS-UNFPA]	2,698,000	Martissant La saline	Les jeunes sans emplois	CVR
Projet Binational HT-DR : Renforcement du dialogue binational entre Haïti et la République Dominicaine pour promouvoir la cohésion sociale dans la zone frontalière [OIM-PNUD]	3,000,000	Ouanaminthe Port au Prince – Malpasse Belladera Anse à Pitres	- Les institutions nationales et les organisations de la société civile impliquées dans le dialogue binational, - Les communautés y comprise les jeunes et les femmes des deux côtés de la frontière	Prévention/gestion des conflits
Appui au Processus Électoral en Haïti (PAPEH) : Prévention des violences liées aux élections y compris la violence politique à l'égard des femmes en Haïti [PNUD-ONU Femme]	1.500.000	Port au Prince	Les acteurs du processus électoral	Prévention/gestion des conflits
Semans lapè: yon jenès angaje pou konstwi yon sosyete [Concern Worldwide]	1.500.000	Cite soleil Bel Air St Martin	- Jeunes de 15-24 ans - Jeunes agents de paix - Leaders armés des trois quartiers ciblés - OCBs et groupes de jeunes - Représentants des secteurs communautaires, économiques, politiques	Prévention/gestion des conflits
Promotion de la cohésion sociale par le renforcement de la santé mentale et du bien-être psychosocial des femmes et des filles dans le contexte d'insécurité et d'instabilité politique en Haïti [OMS-ONU Femme]	1.500.000	Cité Soleil (Sarthe, Twa Bebe et à Vilaj Rapatriye")	- Femmes et jeunes filles victimes de conflits, bénéficiaires directes - Jeunes et hommes leaders pour la masculinité positive	Prévention/gestion des conflits

Titre du Projet	Budget.US. \$	Zones d'intervention	Public cible	Thématiques
			- Agents de santé communautaires polyvalents ASCP - Structures civiles et publiques de services de santé mentale, d'appui psycho- social et d'accompagnement pour le pays - Organisations communautaires de jeunes, de droits humains / de la société civile et leaders	
Renforcer la cohésion sociale en Haïti au travers de mécanismes de redevabilité et de transparence opérationnels [PNUD-OHCHR-ONUDC]	3.000.000	Tout le territoire	- Cadres des institutions nationales (notamment le MPCE (Ministère de tutelle), l'ULCC, OPC, IGPNH, le CSPJ, MEJS) - Membres de la société civile - Membres de la société civile - Jeunes (moins de 25 ans) - Élèves des classes terminales en Haïti - Les populations environnantes	Gouvernance démocratique
Fanm Djanm pou Lapè ak Rekonsilyasyon [Concern Worldwide]	1.500.000	- Cite soleil - Port au Prince (la saline) - Delmas (St Martin)	- Les médiateurs pour la paix - Les OCB - Comite consultatif des jeunes - Chefs des groupes armes - Représentants des secteurs communautaires, économiques, politiques	Prévention/gestion des conflits
Dialogue National pour une Économie Inclusive et Porteuse de Paix	2.325.860	Couverture nationale	- Groupes (femmes ; jeunes ; « petits » paysans) - OSC - Jeunes	Cohésion/Réconciliation nationale
Jèn Yo La (Les jeunes sont la !)	994.000	- Communes de Port-au-Prince, Delmas, Gressier, Tabarre) - Communes des Gonaïves, Saint Marc, Dessalines, L'Estère) - Communes de Hinche, Mirebalais, Cerca La Source, Laschaobas)	- PNH - Conseil Electoral Provisoire - Partis politiques - Services Territoriaux Déconcentrés - Organisations de base et de la société civile dirigées par des jeunes - Communicateurs sociaux, journalistes et operateurs.trices des nouveaux médias - Jeunes 18-35 ans - Adolescents 14-18 ans	Prévention/gestion des conflits
MAPOU LAPÈ « Arbre de la Paix »	2.000.000	- Canaan, - Corail, - Jérusalem, - Onaville et - Bon repos	- Les jeunes garçons et filles scolarisés de 7 à 18 ans ; - Les jeunes hommes et femmes à risque social de 15 à 30 ans ;	Prévention/gestion des conflits

Titre du Projet	Budget.US. \$	Zones d'intervention	Public cible	Thématiques
		• Carrefour route neuf • Saint Christophe	• Les jeunes hommes et femmes marginalisés de 10 à 25 ans ; • Les jeunes hommes et femmes victimes de violences sexuelles, de 5 à 30 ans ; • Les jeunes hommes et femmes déplacés de 15 à 30 ans, • Les leaders communautaires, avec une attention particulière sur les femmes médiatrices et artisanes de paix ; • Les associations communautaires de bases, y compris celles constituées et dirigées par les femmes ; • La police nationale d'Haiti, en particulier l'Unité de police communautaire et certaines unités spécialisées de la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) telles que celles qui interviennent dans le domaine des violences sexuelles (la Brigade de protection des mineurs et l'Unité de lutte contre les crimes sexuels) ; • Les collectivités territoriales • les institutions étatiques	
Construction et institutionnalisation des fondations de l'infrastructure nationale de paix en Haïti	2.000.000	• Couverture nationale	• Organisations de jeunes mis en réseau • Structures universitaires et think tank • Laboratoires de recherche universitaires • Pouvoirs publics • Institutions publiques • Artistes	Prévention/gestion des conflits
Responsabilisation et engagement des acteurs étatiques et non étatiques pour la réduction de la violence communautaires dans les quartiers à risque des communes de Delmas et de Port-au-Prince	4.000.000	• Carrefour-Feuilles • Delmas 18 a 24 • Poste Marchand • Fort National • Solino • Poupelard • Sanfil	• les jeunes femmes et les jeunes hommes de 15 à 24 an	Prévention/gestion des conflits

Cartographie Dynamiques du Portefolio PBF Haïti



HAITI

CARTOGRAPHIE DES PROJETS ACTIFS DU PBF

Projets Actifs en Haïti en 2023

-  **Infrastrcuture de Paix**
(PNUD - HCDH)
-  **GPI 2.0**
(ONU Femmes)
-  **Dialogue Binational**
(OIM - PNUD)
-  **Appui au processus Electoral**
(PNUD - ONU Femmes)
-  **Lutte contre la Corruption**
(PNUD - ONUDC)
-  **Reduction de la Violence Communautaire**
(PNUD - UNICEF)
-  **Sante Mentale (GYPI)**
(ONU Femmes - OMS/OPS)
-  **Semans Iape (GYPI)**
(Concern Worldwide)
-  **Fam Djanm (GYPI)**
(Concern Worldwide)
-  **Economie inclusive**
(UNDP - ONUDC)
-  **Yen Yo La**
(Projetto Mondo)

Budget total des projets actifs

 **\$ 23.115.460**

Zones cibles:

Ouanaminthe (02), Port au Prince (04), Cite Soleil (03),
Bel Air (01), St Martin (01), Belladere (01), Anse a
Pitres (01), Martissant (01), la Saline (02), Caye, etc...



Mécanisme de gouvernance :

La coordination et le suivi de la mise en œuvre des priorités de consolidation de la paix en Haïti sont assurées à travers un mécanisme de gouvernance basé sur une approche inclusive et participative, à trois niveaux.

- **Niveau.1 - CoPiL** → Placé sous la présidence de SE Monsieur le ministre de la Planification et de la Coopération Externe et la vice-présidence du Coordonnateur Résident d'UNCT en Haïti. Composé d'environ une vingtaine de membres (gouvernement, UNCT, BINUH, société civile, universitaire et PTFs), Le CoPiL est soutenu dans sa mission par le **Comité Technique (CoT) – via l'appui du secrétariat PBF en étroite collaboration avec la Direction de la Coopération Externe du MPCE**. Ainsi, les réunions des membres du CoT qui se tiennent en prélude de celle du CoPiL, servent à la préparation des réunions statutaires de l'instance décisionnelle du CoPiL qui se réunit deux fois par an et au besoin dans le cadre de rencontres extraordinaires portant sur les nouveaux développements.
- **Niveau. 2 – Réunion de Coordination Mensuelle du PBF** → assure une coordination entre les agences UNCT et les parties nationales dans le suivi de la mise en œuvre des priorités de consolidation de la paix et le renforcement des capacités sur la consolidation de la paix, le réseautage, la visibilité et la communication en soutien à la mobilisation des ressources, etc. À cet effet, le SPBF coorganise avec la Direction de la Coopération Externe (MPCE) des Réunions de Coordination Mensuelle du portfolio du PBF.
- **Niveau.3 – Communauté de Pratiques de la Prévention et de la Consolidation de la Paix** → Cet espace consultatif regroupant les acteurs (praticiens et théoriciens) implique aussi bien aux niveaux national, local que communautaire sur les questions de prévention et de consolidation de la paix sert à nourrir générer les informations-savoir pertinents en soutien à un meilleur cadrage des stratégies du PBF dans le pays. C'est aussi un espace de construction de partenariats stratégiques en soutien à un meilleur renforcement de l'effet catalytique des projets financés par le PBF.

Le projet secrétariat PBF a donc comme but d'appuyer le mécanisme de gouvernance du PBF dont le Comité de Pilotage (CoPiL) dans son rôle d'orientation stratégique, de même que le Comité Technique (CoT) et les agences bénéficiaires et leurs partenaires d'exécution) dans l'atteinte des résultats des projets. Le Secrétariat veillera, en particulier, à la synergie des interventions sur le terrain et contribuera à la mobilisation de ressources additionnelles auprès des donateurs potentiels afin d'accélérer le processus de consolidation de la paix. En effet, l'établissement du Secrétariat se justifie par les actions stratégiques suivantes attendues, notamment en : (i) assurant que le CoPiL puisse remplir son rôle de gestion et contrôle-qualité à travers la coordination et le soutien du Secrétariat ainsi qu'à travers des systèmes d'alerte précoce sur tout type de problème ; (ii) servant d'interface entre les entités de prise de décision (CoPiL, Bureau pour la Consolidation de la Paix à NY - PBSO) et les agences bénéficiaires; (iii) fournissant une assurance-qualité du soutien du PBF ; (iv) assurant que les questions du genre soient intégrées de manière transversale (au moins) dans les interventions du FCP ; et (v) entreprenant et facilitant la coordination et le suivi-évaluation du portefeuille des projets PBF.

Le secrétariat soutient activement le rôle de coordination du système des Nations Unis du/de la RC conformément à ses fonctions révisées, telles que définies dans les « Terms of Reference » et « Management and Accountability Framework ». Le Secrétariat fournira un appui au RC-DSRSG, notamment dans la sélection, l'élaboration et la mise en œuvre des projets PBF, ainsi que dans son rôle de coprésident du CoPiL. Dans cette perspective, le Secrétariat va également assurer la liaison avec des institutions clés/plateformes principales de dialogue pour la réussite des résultats stratégiques de

l'engagement du PBF dans le pays : les mécanismes de l'UNSCDF.2023-2027, les partenaires techniques et financiers, le groupe inter-agences et NUNOs de coordination de mensuelle, la Taskforce RVC, y compris les divers partenaires travaillant sur les sujets connexes au PBF dans la perspective de synergie d'actions.

Prise en compte de la dimension genre

Sur la base des Gender Marker et des exigences du PBSO/PBF y afférents, le Secrétariat mettra en place une approche visant à assurer une intégration systématique de la dimension genre aussi bien au moment de la conception que de la mise en œuvre de l'ensemble des projets. Ce suivi s'étendra aussi à la planification et à la mise en œuvre de leurs activités par RUNOs. Un accent particulier sera accordé à l'intégration de la dimension jeune. Par ailleurs, un package d'actions de renforcement des capacités aussi bien des acteurs et partenaires de mise en œuvre des projets du PBF que des partenaires de la société civile membre de la communauté de pratique de la consolidation de la paix – sera coorganisé avec ONU Femme. Ces formations aborderont aussi les questions de droits de l'homme – en étroite partenariat avec OHCHR.

Production des connaissances et du savoir innovants et le renforcement des capacités nationales sur la consolidation de la paix

Bâtissant sur les acquis majeurs des actions conjointes PDA/PBF, le projet soutiendra les efforts conjoints d'UNCT- BINUH-RCO, des partenaires et de la société civile, des milieux de la recherche et de la culture, dans le cadre de la communauté de pratiques de la prévention et de la consolidation de la paix en Haïti. Des séances trimestrielles de brainstorming seront organisées sur des thématiques prioritaires dont : sécurité-état de droit et DDR, réduction de la violence communautaire et cohésion sociale, les jeunes-femmes et les résolutions 2250-1325, la gouvernance démocratique, etc. Ces appuis bâtiront sur l'existant – en termes de cluster existants - dont la Taskforce CVR-DDR ou encore UNCT group CVR et cohésion sociale ou encore les groupes thématiques au sein d'UNCT [GTG-SGBV Humanitaire, etc.].

Renforcement de la communication et de la visibilité et développement et des partenariats stratégiques pour la mobilisation des ressources

- En soutien à la mobilisation de ressources additionnelles aux projets du PBF, un Groupe consultatif des partenaires sera mis en place – dans le cadre du CoPiL-PBF sous le leadership de l'un des PTFs membres du CoPiL. Par ailleurs, un appui technique sera apporté, en étroite collaboration avec Spotlight et SDG Fund, aux efforts conjoints du BCR-SNU et du MPCE pour la mise en place et l'animation d'un Cadre de Concertation des Coordination des Partenaires Techniques & Financiers (PTFs) pour la Paix et le développement Durable en Haïti. Enfin, le SPBF mettra en place - avec l'appui du RCO-Groupe Communication UNCT - un groupe communication et visibilité en étroite partenariat avec les agences et partenaires de mises en œuvre en soutien à la mise en œuvre de son plan de communication.

Le Secrétariat du PBF sera situé dans le BCR. Dans la perspective de la transition du maintien de la paix vers une approche davantage tournée vers la consolidation de la paix et le développement et compte tenu de la réforme du SNU pour le développement, le Coordonnateur résident avec l'appui du BCR devra jouer un rôle plus important en matière de coordination, d'orientation et de conseil vis-à-vis de l'équipe pays, et ce, dans un contexte où les agences, fonds et programmes concernés font intensifier leurs interventions en vue de la réalisation de l'ODD 16, dans les domaines de l'état de droit, de la justice, de la réduction de la violence communautaire et du l'appui au processus électoral. Par conséquent, les capacités du BCR nécessiteront un renforcement significatif justifiant la mise en place du Secrétariat du PBF au sein du BCR. Le Secrétariat du PBF comblera notamment les lacunes du BCR en matière de gestion et de coordination des programmes du PBF et appuiera le groupe de communication des NU et la section d'information publique du BINUH et de communication.

- b) Cadre des résultats du projet, indiquant tous les résultats attendus du projet, les produits, les activités, y compris les indicateurs de progrès, niveau de référence, cibles, (doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes).
Annexe B à compléter – il n'est pas nécessaire de rajouter ici une explication narrative.**

Le projet vise à stimuler les conditions favorables à la mise en œuvre du plan prioritaire de consolidation de la paix à travers aussi bien les actions programmatiques que le renforcement des espaces inclusifs de consultation et les partenariats stratégiques et des capacités en soutien aux efforts concertés du gouvernement et ses partenaires à l'amélioration de l'architecture nationale de paix. Ce projet ne prévoit pas d'appuyer un résultat stratégique en particulier, car il soutiendra tous les projets PBF mis en œuvre dans le pays, ainsi que la prise en compte de la question du genre de manière transversale. Ainsi, le projet entend renforcer les capacités du CoPiL/CoT-PBF (y compris au niveau technique), de la communauté de pratiques et les partenaires ainsi que des acteurs de mise en œuvre (les RUNOs, les NUNOs et leurs partenaires nationaux et locaux) des projets PBF en Haïti. De ce fait, le projet permettra d'assurer la complémentarité des interventions financées par le PBF et d'apporter un appui technique aux bénéficiaires afin de maximiser l'impact des projets PBF en Haïti à travers la documentation et la capitalisation des leçons apprises. Ainsi, le Secrétariat aura la charge de produire une cartographie des Partenaires Technique et Financiers (PTF) et activités de consolidation de la paix et de l'identification des gaps de financement afin d'identifier les nouveaux projets prioritaires. Dans la même optique, le Secrétariat PBF coordonnera le développement, la cohérence et l'assurance-qualité des projets dans le cadre du PBF à travers le soutien aux agences et au Comité de Pilotage. Il sera également chargé d'assurer de la cohérence avec les autres programmes de consolidation de la paix développés y compris la Banque Mondiale dans des perspectives similaires ou qui pourraient avoir un impact positif sur les projets du PBF (effet catalytiques).

En coordination avec l'équipe du BCR chargée des partenariats, le Secrétariat du PBF tiendra à jour la cartographie des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) intervenant dans la consolidation de la paix ainsi que de leurs activités, y compris la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement, afin d'établir des synergies dans la programmation et d'assurer la cohérence thématique et géographique des programmes. Le Secrétariat veillera également à l'identification des gaps dans les interventions en appui à la consolidation de la paix et aux gaps dans leur financement afin d'identifier de nouveaux projets prioritaires susceptibles d'avoir un effet catalytique pour la consolidation de la paix et de contribuer à la mobilisation des ressources supplémentaires en vue de leur financement, dans le cadre du nouveau UNSCDF 2023-2027. Par ailleurs, le Secrétariat du PBF sera aussi en charge d'assurer la visibilité des projets du PBF, à travers l'élaboration de produits de communication stratégique de manière continue (notamment en appuyant la section d'information publique du BINUH, en établissant le lien avec les points focaux des RUNOs, faire le relais avec l'expert communication du PBF, utiliser les réseaux sociaux et produits de communication tels que la plateforme en ligne du SNU UNInfo, les réseaux sociaux, les bulletins d'information et les communiqués de presse etc.). La communication sera un outil essentiel pour impliquer diverses parties prenantes dans les différents projets du portefeuille PBF et pour montrer leur pertinence pour la paix et la stabilité et leurs liens avec les progrès de l'Agenda 2030. Ce sera également l'occasion d'impliquer les parties prenantes dans toutes les phases de planification, de mise en œuvre et de suivi des projets, ce qui aura un impact en termes de mobilisation de ressources supplémentaires dans les différents domaines d'intervention du portefeuille.

Cela constituera un élément essentiel pour que les projets PBF soient un catalyseur, afin de susciter l'intérêt et le soutien d'une multitude d'autres partenaires.

Le projet soutiendra également la demande de rééligibilité au PBF pour donner suite à l'extension d'éligibilité pour 2020-2024 et renforcera l'effet catalytique des projets de consolidation de la paix en mobilisant davantage d'autres partenaires étatiques et non-étatiques (PTF) susceptibles de contribuer à des priorités non couvertes par le PBF. Le projet veillera aussi au renforcement du cadre partenarial stratégique amorcé depuis 2022 en vue d'asseoir une solide communauté de pratiques de la consolidation de la paix et de prévention des conflits – en étroite collaboration avec le PDA et PBSO y compris le BINUH. Une attention particulière sera accordée au renforcement des synergies avec les UNCT-République Dominicaine en tenant compte des dynamiques et autres trafics transfrontaliers.

A cet égard, le projet se concentrera sur les résultats suivants :

Resultat.1- Amélioration de la qualité de service rendu [la coordination, le suivi-évaluation et le reporting des résultats du cadre stratégique du portefeuille du PBF.] par le secrétariat PBF, afin de répondre de manière efficace aux besoins et aux sollicitations des partenaires (institutionnels, financiers et UN) sur les questions de consolidation de la paix en Haïti d'ici 2024.

Produit.1.1. Le secrétariat est opérationnel et appui efficacement le RCO-SNU, les récipiendaires et les bénéficiaires du PBF en Haïti d'ici 2024

- **Activité 1.1.1.** Renforcer et prendre en charge l'équipe du Secrétariat PBF : Coordonnateur.P4(Extension du contrat) : M-&E Officer.P2 ; International UNV-Communication-Gestion des Connaissances-Admin.& Finances.G6-ChauffeurG2 [Co-chaired avec Spotlight] et son fonctionnement.
- **Activité 1.1.2.** Renforcer les capacités du personnel du Secrétariat sur les nouvelles connaissances et standards aussi bien au niveau du PBF que de la consolidation de la paix et la prévention des conflits. Cette activité inclut aussi les frais liés aux équipements (bureautiques, déplacement, communication, etc.) et autres charges (coûts directs du bureau).

Produit.1.2. Le cadre stratégique technique pour l'identification des projets de consolidation de la paix ayant un effet catalytique et en complémentarité avec d'autres plans stratégiques (UNSCDF, PSDH.2030, etc.) est effectif d'ici 2024.

- **Activité.1.2.1.** Mettre à jour de manière régulière la cartographie des partenaires, en collaboration avec le PDA-Chargés des partenariats et des programmes (Spotlight & SDG Fund) du RCO, le BINUH (Unités RVC-OHCHR) & la Taskforce RVC, des acteurs et des interventions dans le domaine de la prévention et de la consolidation de la paix en soutien à l'identification des gaps et des points d'entrée programmatique pour les projets du PBF.
- **Activité.1.2.2.** Finaliser le cadre stratégique des résultats de consolidation de la paix (SRF-PBF.2022-2024), avec l'appui du PBSO, du PDA & l'Économiste du RCO. Cette activité inclut une série de consultations nationales inclusives avec les partenaires de mise en œuvre et les bénéficiaires et une séance de restitution des résultats majeurs du processus pour l'endossement des produits finaux par le CoPiL-PBF.
- **Activité.1.2.3.** Conduire des analyses de conflits thématiques/papiers thématiques sur la base du CCA.2022 & 2023 et du SRF-PBF (y compris les résolutions du Conseil de sécurité sur Haïti), et en lien avec la consolidation de la paix afin de guider l'élaboration et l'orientation stratégique/recalibrage des interventions des projets du portefeuille du PBF.
- **Activité.1.2.4.** Faciliter la coordination et l'appui stratégique conséquent, sur la base du CCA, des résultats des papiers thématiques (y compris les résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU sur Haïti), pour le développement de projets de qualité en matière de consolidation de la paix alignés sur le SRF-PBF, en étroite collaboration entre le SNU, le Gouvernement, la société civile et les PTF, pour soumission au PBSO.
- **Activité.1.2.5.** Faciliter l'élaboration des requêtes de renouvellement de la demande d'éligibilité dans le pays.
- **Activité.1.2.6.** Appuyer la prise en compte à hauteur 15% au minimum les questions du genre et en soutien à la participation et autonomisation des femmes et jeunes filles.

Produit.1.3. Le mécanisme de coordination entre les projets et les partenaires est effectif et soutient efficacement la réalisation des résultats stratégiques du portefeuille et la cohérence-synergie entre les projets et les activités d'ici 2023.

- **Activité 1.3.1.** Organiser des réunions mensuelles de coordination du portefeuille PBF (RUNOS-NUNOS-PTFs- bénéficiaires, etc.) pour examiner et évaluer les progrès, les défis et identification de niches de collaboration pour le renforcement des synergies-cohérence entre les projets en cours. Cette activité inclut les réunions techniques de chaque projet (RUNOs-NUNOs-SPBF) et l'appui aux projets pour les ateliers de fin de projets avec l'ensemble des parties prenantes.
- **Activité 1.3.2.** Organiser les retraites annuelles du PBF en vue de la documentation, l'analyse et la dissémination des leçons apprises dans le cadre de la mise en œuvre des projets PBF. Cette activité inclut la coordination de l'appui stratégique à l'organisation des réunions régionales dans le cadre des projets transfrontaliers en collaboration avec UNCT et autorités des pays y impliqués.
- **Activité.1.3.3.** Renforcer les capacités des agences récipiendaires et partenaires, avec l'appui du PDA-Chargé Nexus du RCO et en collaboration avec ONU Femme et OHCHR, sur la programmation sensible aux conflits et à la consolidation de la paix (y compris les questions de droits de l'homme, genre et nexus paix-développement).
- **Activité.1.3.4.** Conduire une évaluation d'impacts et des leçons apprises sensible au genre des différents projets du portefeuille du PBF et concevoir des outils d'apprentissage

Produit.1.4. Le cadre du suivi-évaluation du portefeuille de projets du PBF est renforcé et favorise le suivi, l'appui-conseil aux partenaires du portefeuille de projets du PBF de manière permanente d'ici 2023.

- **Activité 1.4.1.** Appuyer la mise à jour et coordination de la mise en œuvre du plan de suivi-évaluation de qualité par projet ainsi que le développement et la mise en œuvre d'un plan de suivi-évaluation conjoint entre les projets afin d'accroître les synergies et éviter les duplications entre les projets PBF, et entre les Projets PBF et les autres projets de consolidation de la paix dans le pays.
- **Activité 1.4.2.** Faciliter l'appui technique aux agences récipiendaires pour l'assurance qualité des rapports semestriels, annuels et de clôture des projets (narratifs et financiers), en lien avec les indicateurs établis dans les documents de projet et les données recueillies pendant les visites de terrain.
- **Activité 1.4.3** Appuyer la conduite d'études d'évaluation indépendantes finales et des études de référence des projets PBF (en tant que membre du groupe de référence des évaluations), ainsi que l'étude « d'évaluabilité », la revue à mi-parcours et l'évaluation finale. A noter que l'étude d'évaluabilité, et l'évaluation finale seront gérées et contractées à partir du Siège, mais soutenues au niveau du pays à travers le recrutement d'un consultant local et soutenu par le Secrétariat du PBF ; la revue à mi-parcours sera directement soutenue par le Secrétariat du PBF.
- **Activité 1.4.4.** Conduire des missions régulières sur le terrain pour le suivi des projets PBF et produire des rapports de mission à partager avec le RCO et PBSO. Cette activité inclut les réunions régulières PBSO-SPBF-PDA.
- **Activité 1.4.5.** Elaborer – en collaboration avec le PDA – du rapport annuel de progrès de la consolidation de la paix à travers un processus consultatif [endossement par le CoPiL] à soumettre à PBSO-New York [1^{er} décembre de chaque année au plus tard.]. Cette activité inclut la mise en place du mécanisme de suivi-évaluation du SRF-PBF pour la consolidation de la paix en Haïti – via des rencontres du CoT du CoPiL-PBF et la communauté de pratique de la prévention et de la consolidation de la paix.
- **Activité 1.4.6.** Organiser des missions de supervision inter-agences élargies au siège et appuyer les missions de suivi du PBSO (le cas échéant).

Résultat.2. Amélioration des capacités technique du mécanisme de gouvernance [Comité de Pilotage, Comité Technique, le Bureau du coordonnateur Résident SNU-Haïti, etc.] afin d'assurer leur rôle d'orientation stratégique, d'endossement des projets et de suivi-évaluation du portefeuille PBF d'ici 2024.

Produit.2.1. Les capacités du Comité de Pilotage (y compris Comité Technique) et d'autres partenaires du PBF sont renforcées pour assurer la supervision, l'orientation stratégique et le suivi-évaluation des projets

PBF d'ici 2023.

- **Activité.2.1.1.** Appuyer le rôle de coordination du DSRSG-RC-SNU dans le cadre de la programmation en consolidation de la paix, en étroite collaboration avec le PDA y compris la synergie avec les fonds et programmes dans le bureau du RC-SNU (Spotlight, SDG-Funds, etc.) y compris le Fonds Femmes-Paix & Action Humanitaire d'ONU Femme.
- **Activité.2.1.2.** Coordonner la préparation et l'organisation – en étroite collaboration avec le ministère de tutelle/MPCE - des réunions régulières du CoPiL & CoT du PBF pour examiner et évaluer les propositions de projets, leur suivi-évaluation, les progrès de la mise en œuvre de l'ensemble du portefeuille de projets du PBF.
- **Activité.2.1.3.** Coordonner l'appui-stratégique - en collaboration avec les bénéficiaires, de l'examen et le contrôle qualité des documents relatifs au PBF (notes conceptuelles, documents de projets, rapports stratégiques du RC, etc.) – sur la base des notes d'orientation du PBSO avec un accent sur les questions de genre – avant toute soumission au CoPiL & CoT du PBF.
- **Activité.2.1.4.** Faire une identification proactive – sur la base des résultats des papiers thématiques d'analyse de conflits et d'autres documents d'analyse clés d'UNCT et en collaboration avec le PDA et la communauté de pratiques – des questions et des défis de consolidation de la paix dans le cadre du soutien au rôle d'orientation stratégique du CoPiL & CoT-PBF.
- **Activité.2.1.5.** Faciliter l'appui-conseil sur les questions de consolidation de la paix au management des Nations Unies-Groupes thématiques UNSCDF, le CoPiL & CoT du PBF ainsi que la Taskforce RVC afin d'assurer que les projets du PBF intègrent mieux ces questions y compris la synergie avec d'autres initiatives d'UNCT.

Produit.2.2. Le plaidoyer, la communication, le partenariat/création de réseau sont assurés pour promouvoir une meilleure connaissance et compréhension du portefeuille et de ses résultats au sein des autorités nationales, de la société civile, des bailleurs de fonds et du grand public d'ici 2023.

- **Activité 2.2.1.** Renforcer les capacités des partenaires de mise en œuvre du portefeuille du PBF et les autres partenaires clé sur les orientations du PBF, en matière de développement de projet et de rapportage. Cette activité inclut les séances de sensibilisation-formation des acteurs pour une meilleure préparation nationale des éditions du GYPI.2023 2024
- **Activité 2.2.2.** Mettre en place et assurer la coordination de la mise en œuvre d'un plan de communication (y compris un groupe de communication au sein des projets financés par PBF) afin de promouvoir la visibilité des activités du PBF dans le pays et parmi les parties intéressées. Cette activité inclut les contributions stratégiques aux rapports d'UNCT et du BINUH en matière de consolidation de la paix en Haïti.
- **Activité 2.2.3.** Mettre en œuvre la stratégie de mobilisation de ressources pour la pérennisation des programmes du PBF par la création d'une plateforme des partenaires technique et financiers en Haïti pour la consolidation de la paix (en soutien aux effets catalytiques des projets financés par le PBF).
- **Activité 2.2.4.** Apporter un appui technique aux bénéficiaires du PBF et leurs partenaires de mise en œuvre à améliorer la visibilité des activités du PBF dans le pays via le partage sur les réseaux sociaux du RCO des résultats du portefeuille PBF et organisation des séances de partage d'information sur le PBF sur le lead du RCO (déjeuner-débats PBF avec les partenaires).
- **Activité 2.2.5.** Faciliter la liaison régulière avec PBSO par rapport à la mise en œuvre des projets PBF, l'évolution du contexte politique et les processus de planification au sein des UN et du Gouvernement en lien avec les activités du PBF.

Produit.2.3. Une communauté de pratique sur la consolidation de la paix est promue afin de faciliter une meilleure familiarisation avec les questions de prévention et de consolidation de la paix par les autorités nationales, la société civile et les partenaires en Haïti d'ici 2023.

- **Activité 2.3.1.** Mettre en place et assurer la coordination – en collaboration avec le PDA & BINUH - de la communauté de pratiques de la prévention et de la consolidation de la paix [UNCT-OSC-OCB-IONG-Universités, Think-Tank ; acteurs du milieu culturel ; PTFs, etc.] pour une plus large appropriation nationale des questions de consolidation de la paix en Haïti.

- **Activité.2.3.2.** *Apporter un appui technique à la coordination et à l'animation des activités de la communauté de pratique de la prévention et de la consolidation de la paix pour une meilleure appropriation des résultats majeurs des analyses de conflits thématiques (activité.1.2.3). Cette activité inclut la participation active à des études thématiques d'UNCT et d'autres partenaires) en lien avec la prévention et la consolidation de la paix en Haïti.*
- **Activité 2.3.3.** *Faciliter le soutien à la mobilisation des OCBs-de femmes-jeunes et autorités locales des régions frontalières pour leur implication dans le cadre de concertation intercommunautaire transfrontalier sur la paix. Cette activité bâtira sur les réalisations majeures en termes de mécanismes communautaires de prévention, de médiation et de paix mise en place par les projets financés par le PBF (CVR.1, Infrastructure de Paix, GPI.2.0., etc.).*
- **Activité 2.3.4.** *Participer et faciliter le suivi de la prise en compte des conclusions fortes de la Taskforce RVC au sein des projets financés par PBF. Cette activité inclut l'appui aux activités du groupe UNCT-RVC & cohésion sociale – sous leadership de la DSRSG-RC-SNU en Haïti. Cette activité sera menée en étroite collaboration avec l'Unité RVC du BINUH.*
- **Activité.2.3.5.** *Assurer la coordination de la préparation et de l'organisation - sous l'égide du CoPiL-PBF et en étroite collaboration avec le PDA-UNCT et le BINUH- des Journées portes ouvertes sur le PBF-la consolidation de la paix en Haïti à l'occasion [Journée internationale de la paix/21 septembre ; Journée internationale de la femme/8 mars ; Les 16 jours d'activisme du Sg-ONU/26Novembre-10Décembre ; etc.).*

Cibles et bénéficiaires

Le présent projet vise à appuyer les groupes cibles suivants : le CoPiL et son Comité Technique (CoT) du PBF ; les Groupes Effet 1-2-3 d'UNSCDF.2023-2027, les RUNOs et NUNOs, et les partenaires de mise en œuvre de projets PBF identifiés dans les projets de documents PBF ; les acteurs de la société civile ; les partenaires au développement et ; les membres de la communauté des pratiques de la consolidation de la paix en Haïti ; la Task force CVR ; la plateforme des jeunes.

- c) Fournir une **théorie du changement pour le projet – càd comment les interventions envisagées vont mener aux résultats et pourquoi ces interventions ont été choisies. Indiquez quelles interventions sont particulièrement risquées.** (Note: Le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et variées, par exemple la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue ou par les opportunités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Comment avez- vous choisi votre approche de programmation et selon quelles hypothèses ?)

SI les mécanismes de Suivi-&-Evaluation et les stratégies de mise en œuvre des projets sont suffisamment intégrés et opérationnels, ainsi que les interventions cohérentes et accompagnées de ressources financières additionnelles et des instances de gouvernance sont appropriées,

SI les ressources humaines nationales, locales et communautés ainsi que les partenaires de mise en œuvre sont renforcées sur la consolidation de la paix et la prévention des conflits,

SI les acteurs centraux et décentralisés ainsi que les politiques sont suffisamment sensibilisés sur la consolidation de la paix et la prévention des conflits et sont conscients des enjeux ;

ALORS, le secrétariat PBF, contribuera de manière significative à l'accompagnement et l'encadre des partenaires de mise en œuvre afin que ceux-ci puissent à travers leurs actions renforcer remarquablement la consolidation de la paix en Haïti.

PARCEQUE la pérennisation de la paix passe inévitablement par le renforcement et la sensibilité des instances de gouvernance, **PARCEQUE** la mise en œuvre intégrée des interventions permettra de mieux consolider la durabilité des résultats obtenus et de créer les conditions favorables à un changement structurel.

- d) **Stratégie de mise en œuvre du projet – expliquez comment le projet va réaliser les activités de la manière la plus effective et efficace pour atteindre les résultats, y compris la justification relative aux choix des zones d'intervention géographiques du projet, le critère de sélection des**

bénéficiaires, le calendrier de mise en œuvre les activités, la cohérence entre les résultats et toute autre information pertinente concernant l'approche de mise en œuvre (doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Il n'y a pas besoin de répéter ici tous les produits et toutes les activités du projet qui sont dans le Cadre des résultats.

La mise en œuvre du projet sera assurée par l'équipe du Secrétariat du PBF, qui appuiera les agences récipiendaires dans l'exécution, le suivi/évaluation, la communication et le rapportage des projets. Le secrétariat du PBF contribuera de façon décisive à l'approche intégrée entre le BINUH, l'Équipe pays des Nations unies et les acteurs nationaux. Il est attendu que le Chef du RCO, la chargée de planification du BINUH, le coordinateur du secrétariat travaille de concert et forme une unité de planification intégrée de l'ONU. Le projet bénéficiera également de l'appui technique du PBSO en matière d'appui conseil et de mise en relation avec d'autres partenaires. Des rapports périodiques et réguliers seront fournis et présentés au COS et CoPiL, pour endossement avant de les soumettre au PBSO.

Le Secrétariat assurera également une communication étroite avec le PBSO à New York, et assurera le rôle de point focal pour PBSO (PBF et PBC) en Haïti. Le Secrétariat appuiera les agences d'exécution dans la mise en œuvre, la communication/visibilité, le rapportage et le suivi/évaluation, des projets, y compris leur évaluation finale. Il s'assurera que la dimension genre soit dûment prise en compte tout au long du cycle de formulation, de mise en œuvre et d'évaluation des projets. Au-delà des activités régulières de suivi, une évaluation globale du portefeuille du PBF en Haïti pourra être conduite, afin d'en mesurer l'impact sur les bénéficiaires et l'évolution des perceptions et mentalités au sujet de la consolidation de la paix, de la cohésion sociale et de la coexistence pacifique dans les zones d'intervention ciblées par les projets. En effet, le travail de suivi et évaluation mené par le secrétariat viendra en soutien au groupe de suivi et évaluation dans le but d'évaluer les avancées du portfolio et notamment ceux de l'effet 5 concernant la gouvernance et l'État de droit.

Les points focaux des agences lead et leurs partenaires s'impliqueront dans la mise en œuvre, en participant activement aux différentes activités retenues. Le Secrétariat apportera l'appui technique à la planification de l'évaluation finale des projets. Il définira, de concert avec les agences de mise en œuvre, la méthodologie et les mécanismes de suivi et coordonnera la collecte, le traitement et l'analyse des informations et des indicateurs des nouveaux projets approuvés. Il appuiera l'élaboration des rapports semestriels et annuels des projets en cours d'exécution un rapport annuel consolidé du comité de pilotage sera produit ainsi que le rapport stratégique annuel.

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

a) Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes.

Le PNUD est retenu pour assurer la gestion administrative du projet PBF secrétariat. Fort de la fourniture des services communs y compris l'administration des fonds pour le compte du Bureau de la DSRSG-RC-HC d'UNCT, le PNUD dispose d'un avantage comparatif qui sera mis à profit en Haïti pour fournir les services au Secrétariat PBF. Le PNUD a par le passé fourni de tels services au projet initial Secrétariat PBF en Haïti. Le PNUD a, à son avantage, d'entretenir de fructueuses collaboration avec diverses institutions nationales dans le pays. Par ailleurs, le PNUD dispose de capacités techniques et opérationnelles pour assurer au Secrétariat les services de recrutement, d'achat de matériels, etc., tel que déjà effectué avec le projet initial Secrétariat PBF. Le PNUD assure de tels services pour le compte du RCO y compris d'autres agences résidente et non-résidentes du SNU en Haïti. Par ailleurs, le projet sera

directement mis en œuvre par l'équipe du Secrétariat sous la supervision directe de la DSRSG-RC-HC d'UNCT.

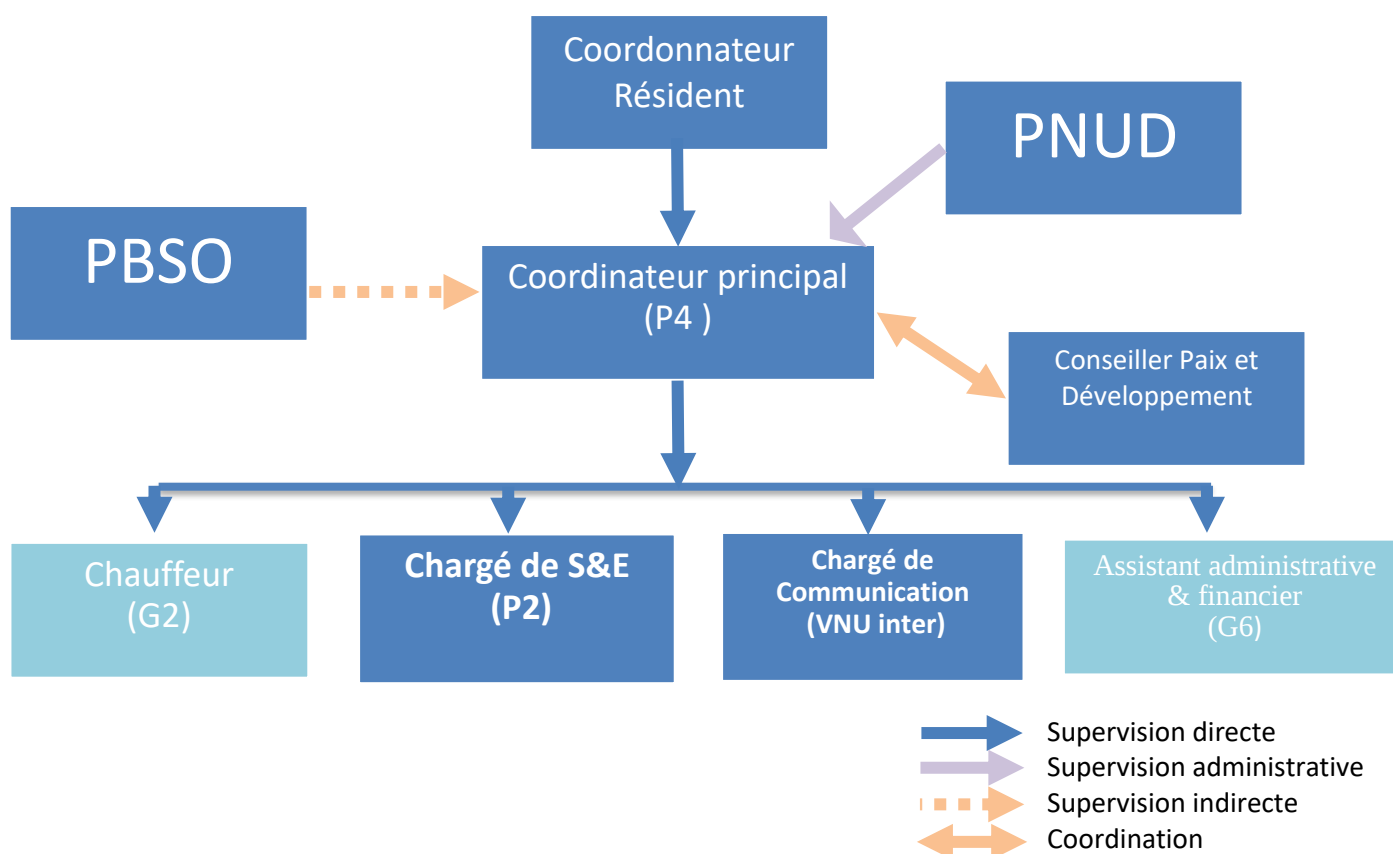
- b) **Gestion du projet et coordination** – présenter l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et rôles, et indiquer quels postes seront financés par le projet, et le pourcentage du budget total. Expliquer la coordination envisagée pour le projet et les mécanismes de contrôle. Remplissez
- c) **l'annexe C** : liste de vérification pour le lancement du projet.

Le Secrétariat soutiendra le CoPiL/CoT-PBF dans sa mission. Dans cet optique, il assurera le suivi des projets, la planification des activités d'évaluation, le contrôle de qualité, ainsi que la consolidation et la soumission régulière des rapports au CoPiL. Il contribuera, également, à renforcer la visibilité des interventions du PBF dans le pays. L'équipe du Secrétariat sera renforcée en vue d'être mieux outillée pour faire face à la demande croissante et à l'intérêt grandissant pour les questions de consolidation de la paix en Haïti. A ce titre, elle bénéficiera également de l'appui et de l'expertise du PDA au sein du RCO. En effet, au regard du contexte actuel et de l'importance des questions de paix et Développement dans l'appui du SNU en Haïti, le RCO envisage une restructuration de l'équipe avec la mise en place entre autres, d'une unité Paix et développement qui se penchera également sur toute l'approche nexus Humanitaire – Développement et Paix. Le portefeuille PBF sera logé dans cette unité qui sera placée sous le leadership du PDA. La nouvelle dynamique proposée permettra d'assurer une meilleure cohérence entre le travail du PDA et le portefeuille PBF.

L'équipe du secrétariat renforcée sera composée des staffs suivants :

- *Coordonnateur du Secrétariat P-4[Extension du contrat en cours/échéance actuelle juillet2023]*
- *Chargé(e) Suivi-&-Evaluation P-2 (à partir de février date du début du prochain cycle)*
- *Chargé(e) de l'Administration & Finances G-6/Co-chaired avec Spotlight*
- *Chargé(e) de Communication & Gestion des Connaissances International UNV/Co-chaired avec Spotlight*
- *Chauffeur G-2/Co-chaired avec Spotlight*

Structure organisationnelle du Secrétariat PBF – Haïti



Le Secrétariat travaillera étroitement avec l'équipe de conseillers paix et développement, les chargés de fonds et programmes (Spotlight-SDG Fund) et l'économiste au bureau de la coordination résidente ainsi que le BINUH dans le cadre des activités conjointes convenues. En plus du soutien-conseil du PBSO, le Secrétariat bénéficiera de l'appui d'une expertise en genre grâce au partenariat existant avec ONU Femme. De même, une série d'initiatives stratégiques seront menées en étroite collaboration avec les Unités CVR-Justice & Droits de l'Homme du BINUH sur les questions de réduction de la violence communautaire, l'accès à la justice et les droits de l'homme. Cela bâtira sur les acquis des discussions entamées [Table ronde du 21-22 juillet 2022 sur les violences sexuelles] et les conclusions majeures de la réforme du BINUH sur la prise en compte de la violence basée sur le genre dans son mandat. C'est aussi le cas des nouvelles résolutions du CSNU dont celle d'octobre 2022 pour lesquelles, sous le lead du RC, le secrétariat collaborera étroitement avec le BINUH et au travers de la mobilisation des nouveaux projets du portefeuille du PBF en Haïti. Ces actions serviront de support pour soutenir l'intégration de la dimension genre dans les activités du Secrétariat et des RUNOs ainsi que des activités de renforcement des capacités.

La mise en œuvre du projet sera assurée par le Secrétariat qui appuiera les agences récipiendaires et leurs partenaires d'exécution dans la mise en œuvre, la communication, le suivi-évaluation des projets. Bien que le Secrétariat dispose d'espace/locaux (BINUH), la supervision générale est placée directement sous la DSRSG-RC-HC d'UNCT et le PBSO. En tant qu'agence d'exécution, le PNUD assure, comme avec le projet initial, la gestion administrative et contractuelle du staff du Secrétariat.

La supervision générale du coordonnateur sera assurée par la DSRSG-RC-HC d'UNCT ou son représentant (e) qu'il aura désigné(e) au sein du RCO, à qui il/elle rapportera directement pour les

tâches qui relèvent du Secrétariat. Il travaillera en étroite collaboration avec le CoPiL-PBF) et l'équipe du RCO-UNCT/BINUH, en particulier avec l'équipe de conseillers paix et développement (PDA). La quality-delivery du Secrétariat reste de la responsabilité de la DSRSG-RC-HC d'UNCT.

Le coordonnateur aura une ligne de supervision indirecte avec le Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix (PBSO) en ce qui concerne les questions stratégiques du portefeuille PBF dans le pays et la performance des projets PBF. Ainsi, le PBSO prendra part aux côtés du RCO-SNU et de l'agence d'exécution administrative du projet Secrétariat PBF en ce qui concerne le processus de recrutement et d'évaluation de performance du personnel professionnel du Secrétariat PBF.

- d) **Gestion du risque** – identifier le niveau de risque pour la mise en œuvre du projet et établir une liste des risques spécifiques en indiquant la manière dont ils seront mitigés, y compris l'approche proposée pour mettre à jour les risques et l'ajustement des activités du projet. Inclure le principe “ne pas nuire” et de mitigation des risques.

Risques	Probabilité	Impact	Mesures d'atténuation
- Manque d'information sur la mise en œuvre des projets par les agences récipiendaires	Moyenne	Faible	Le Secrétariat collaborera avec les agences pour un meilleur partage de l'information.
- Retards dans la soumission des rapports narratifs et financiers	Moyenne	Faible	Suivi rapproché avec les agences lead pour chacun des projets pour un rapportage financier et narratif conformément au calendrier et plan de travail
- Appropriation insuffisante des projets par les partenaires nationaux	Faible	Élevé	Implication des partenaires au sein du CoPil et des réunions techniques dans le cadre d'UNSCDF
- Difficultés pour les agences à mener une supervision conjointe des projets sur le terrain	Moyenne	Moyen	Planification de missions conjointes dans les PTA et approbation des PTA par le CoPil et COS avec l'appui du Secrétariat du PBF
- Difficultés à réunir le CoPil selon le calendrier prévu	Moyenne	Faible	Suivi actif du SPBF avec les organes de gouvernance et techniques, et désignation de représentants suppléants dûment mandatés pour remplacer les partenaires empêchés.
- Les procédures de passation de marchés ralentissent la mise en œuvre des projets.	Faible	Moyen	Préparation d'un plan de procurement dès le démarrage des projets, soumis pour approbation au CoPil
- Différentes perspectives entre les Agences dans la mise en œuvre des projets	Faible	Faible	Impliquer toutes les agences et les contreparties nationales dans la planification opérationnelle des activités Solliciter l'arbitrage du BCR/Coordonnateur résident en cas de besoin.
- Dispersion, duplication et faible coordination entre les projets	Faible	Faible	Réunion trimestrielle de coordination pour développer la synergie entre des projets dans le cadre du Groupe Effet 5 de l'UNDAF.

- e) **Suivie / évaluation** – Quelle sera l'approche de suivi / évaluation du projet, y compris l'expertise en suivi / évaluation de l'équipe et les moyens et la chronologie pour l'analyse des données. Inclure le détail du budget alloué au suivi / évaluation, y compris pour la collecte de données de base et les données de fin de projet, et l'évaluation indépendante, et un calendrier approximatif du suivi / évaluation. Allouer au minimum 5 à 7% du budget du projet aux activités de suivi / évaluation.

Le Secrétariat du PBF assurera la mise en place d'un système intégré et conjoint de suivi /évaluation pour le portefeuille du PBF, qui permettra la mise en synergie des différents projets, le renforcement mutuel des résultats des projets, et la formulation de résultats communs et indicateurs au niveau macro communs sur la base desquels les résultats des projets seront mesurés, compte tenu des priorités identifiées dans la demande d'éligibilité. Dans le cadre de contrôle de qualité et suivi-évaluation des

projets PBF, il effectuera des visites de terrain a raison de deux visites par an par projet. Le système de Suivi-&-Evaluation du portefeuille sera mis en place par le spécialiste du suivi & évaluation une fois que le cadre stratégique sera finalisé et validé conformément aux standards exigés par secrétariat PBF. Ainsi, le Secrétariat PBF assurera la mise en place d'un système intégré et conjoint de suivi /évaluation pour le portefeuille du PBF, qui permettra la mise en synergie des différents projets, le renforcement mutuel des résultats des projets ; et la formulation de résultats commun et indicateurs au niveau macro commun sur la base desquels les résultats des projets seront mesurés, sur la base des priorités identifiées dans la demande d'éligibilité. Le Secrétariat sera responsable de l'assurance qualité des rapports annuels et semestriels des agences des Nations Unies récipiendaires des Fonds PBF et de la préparation d'un rapport stratégique annuel relatif à la consolidation de la paix qui sera soumis pour approbation au CoPiL. Le Secrétariat travaillera avec les agences pour coordonner leurs approches de suivi des résultats et leur apporter au besoin un appui technique en suivi et évaluation. Sur la base de l'analyse des données du terrain, il informera le Comité de Pilotage Conjoint et les agences sur les défis et problèmes qui pourraient compromettre l'atteinte des résultats attendus. Le Secrétariat travaillera avec les agences pour coordonner leurs approches de suivi des résultats et leur apporter au besoin un appui technique en suivi et évaluation. Sur la base de l'analyse des données du terrain, il informera le CoPiL et les agences sur les défis et problèmes qui pourraient compromettre l'atteinte des résultats attendus. Le suivi du projet et l'évaluation de l'atteinte des résultats escomptés seront assurés avec l'appui du CoPiL sur la base du cadre de résultats et du plan de travail annuel. A cet effet, un budget sera prévu pour l'évaluation finale du projet. Le suivi du projet sera assuré par le Comité de Pilotage et le secrétariat du PBF sur la base du Cadre de résultats stratégique et du plan de travail annuel valide de commun accord.

A cet effet Un budget devra être prévu, le cas échéant. En outre, les éléments sur lesquels Suivi-&-Evaluation mettra un accent sont les suivants :

1. **Le suivi des résultats** qui sera axé sur les résultats intermédiaires et l'impact des projets sur la consolidation de la paix en Haïti. Il s'agira pour le secrétariat du PBF ainsi que les membre du CoPiL de mener une forme d'évaluation finale à la fin de chaque projet. Cette évaluation visera à déterminer si le projet est en voie d'atteindre les résultats planifiés (produits, réalisations et impact) et s'il a des effets non recherchés (positifs ou négatifs).
2. **Le suivi du processus (des activités).** Il s'agira pour le secrétariat du PBF et les membre du CoPiL d'évaluer tous les mois l'utilisation des apports et des ressources, l'avancement des activités et la réalisation des produits de chaque projet.
3. **Le suivi de la conformité.** Il s'agira pour le secrétariat du PBF et les membre du CoPiL de vérifier avant, pendant la mise en œuvre des projets la conformité des projets avec les règlements définis par le secrétariat PBF et les résultats attendus, les modalités des subventions et des contrats, les lois et règlements publics locaux et les valeurs morales.
4. **Le suivi du contexte (de la situation).** Il s'agira pour le secrétariat du PBF et les membre du CoPiL de surveiller tous les jours l'environnement des projets dans lequel ils s'implémentent, notamment les hypothèses et les facteurs qui peuvent nuire à la réalisation desdits projets, mais aussi les imprévus. De manière plus large, il s'agira aussi de faire le suivi de la situation conflictuelle dans des quartiers ainsi que le contexte plus large – politique, institutionnel, dans lequel sont menés les projets.
5. **Le suivi des bénéficiaires.** Il s'agira pour le secrétariat du PBF et les membre du CoPiL de recueillir tous les trimestres/ semestres des témoignages axés sur la perception qu'ont les bénéficiaires des projets. Nous allons mesurer le niveau de satisfaction et recenser les réclamations des bénéficiaires, notamment en ce qui concerne leur participation, la façon dont

ils sont traités, l'accès aux ressources et les changements apportés.

6. **Le suivi financier.** Il s'agira pour le secrétariat du PBF de vérifier tous les mois le taux de dépense des projets et de garantir les comptes par apport et par activité dans des catégories prédéfinies de dépenses.
7. **Le suivi organisationnel.** Il s'agira pour le secrétariat du PBF de viabiliser le personnel, d'encourager le développement institutionnel et le renforcement des capacités du personnel et des partenaires pendant la période de mise en œuvre du projet.

En ce qui concerne le volet Evaluation. Toutes les évaluations seront planifiées à travers un plan d'évaluation intégré qui permettra d'avoir une idée claire sur les types d'évaluation à mener pour tous les projets du portefeuille, les commanditaires, la périodicité et le budget y afférant. Les évaluations seront conduites conformément aux principes mis en avant dans les « Directives éthiques pour l'évaluation » de l'UNEG. Ces évaluations seront orientées sur la base des critères exigés par le secrétariat du PBF à savoir : la Pertinence, l'efficacité, l'efficacé, la durabilité et appropriation, la cohérence, la sensibilité aux conflits, l'effet catalytique, la sensible au droits humains et genre, la tolérance au risque et innovation. Par soucis de pérennisation des acquis, le secrétariat du PBF en Haïti va impliquer la structure gouvernante a tous les niveaux pour renforcer le volet suivi & évaluation participatif notamment :

- **Niveau.1 - CoPiL** → Placé sous la présidence de SE Monsieur le ministre de la Planification et de la Coopération Externe et la vice-présidence du Coordonnateur Résident d'UNCT en Haïti. Composé d'environ une vingtaine de membres (gouvernement, UNCT, société civile, universitaire et PTFs), Le CoPiL est soutenu dans sa mission par le Comité Technique (CoT) – via l'appui du secrétariat PBF en étroite collaboration avec la Direction de la Coopération Externe du MPCE. Ainsi, les réunions des membres du CoT qui se tiennent en prélude de celle du CoPiL, servent à la préparation des réunions statutaires de l'instance décisionnelle du CoPiL qui se réunit deux fois par an et au besoin dans le cadre de rencontres extraordinaires portant sur les nouveaux développements.
 - **Niveau. 2 – Réunion de Coordination Mensuelle du PBF** → assure une coordination entre les agences UNCT et les parties nationales dans le suivi de la mise en œuvre des priorités de consolidation de la paix et le renforcement des capacités sur la consolidation de la paix, le réseautage, la visibilité et la communication en soutien à la mobilisation des ressources, etc. À cet effet, le SPBF coorganise avec la Direction de la Coopération Externe (MPCE) des Réunions de Coordination Mensuelle du portfolio du PBF.
 - **Niveau.3 – Réunion Projet [RUNOs-NUNOs-SPBF]** → Cet espace permet au SPBF de faire le suivi régulier des PTAs de chaque projet tout en veillant à assurer la synergie-cohérence entre projets. Ces réunions ont lieu mensuellement en prélude de la Réunions mensuelle de coordination du portfolio. Elles permettent aussi au M-&E officer de planifier et de s'accorder avec les récipiendaires sur l'organisation des missions terrain de suivi et autres outils y afférents. Elles impliquent aussi la conception d'outils de communication-visibilité sur les différents produits identifiés lors de la mise en œuvre des activités.
- f) **Stratégie de fin de projet / durabilité** – *Expliquez la stratégie de sortie du projet et comment le projet clôturera ses activités, y compris les mesures de la durabilité, des accords avec d'autres bailleurs de fonds pour une mobilisation des ressources, et indiquer les activités qui n'auront plus besoin de financement. S'il est prévu que d'autres bailleurs de fonds soutiennent le projet à sa conclusion, expliquez comment le projet assurera cette approche dès le début du projet.*

Le projet veillera à l'appropriation des réalisations des projets par le MCPE et les autres partenaires

nationaux impliqués dans la mise en œuvre des projets PBF, en particulier le MJSP, le MCFDF, la PNH, le CNAL, la CNDDR et le CES au niveau gouvernemental, et les organisations de la société civile, y compris celles représentant les femmes et les jeunes, afin d'assurer la continuité des acquis des interventions PBF en Haïti. Ceci sera assuré à travers la pleine implication des partenaires dans la formulation, la mise en œuvre, la supervision et le suivi-évaluation des projets. De même, les partenaires seront étroitement associés à la documentation et à l'analyse des leçons apprises. La communication autour des réalisations des projets pourrait, également, aider à la mobilisation de ressources additionnelles pour assurer la continuation des projets auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux.

À cet égard, le Secrétariat adoptera, à travers les consultation-atelier inclusif de planification-programmation des projets avec la partie nationale en amont ainsi que la mise en place des comités inclusifs de coordination stratégique et d'orientation politique [CoPiL des projets] une démarche dans le cadre des actions programmatiques. À termes, une telle démarche entend créer les conditions favorables aussi bien à l'alignement de la vision des projets avec les documents stratégiques nationaux et d'UNCT-BINUH que d'assurer une meilleure compréhension des actions des projets par la partie bénéficiaire – en tant que vecteur d'appropriation nationale.

Du reste, cette démarche reste motivée par l'effet catalytique attendu des financements du PBF au travers des actions de rapprochement avec les divers partenaires techniques et financiers présents en Haïti. En plus, du cadre consultatif des PTFs-PBF, placé sous le leadership de l'un des donateurs principaux du PBF que l'implication active des PTFs dans le CoPiL-PBF d'Haïti ou encore la stratégie de visibilité-information auprès des PTFs – serviront de leitmotiv pour la création d'espace conductifs pour la consolidation des changements obtenus par les projets. D'autre part, le secrétariat bâtira sur les opportunités offertes par la mise en place du Cadre de Coordination des PTFs (CdC) du Spotlight- SDG Fund & PBF, conjointement par le ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) et le RCO-SNU. Pour ce faire, les différentes rencontres du CdC seront mises à contribution pour la communication autour des réalisations des projets pour aider à la mobilisation des ressources additionnelles en soutien de la continuité des projets auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux. De même, les partenaires seront étroitement associés à la documentation et à l'analyse des leçons apprises notamment dans le cadre des études de perception, les études d'évaluation finale ou encore les études d'évaluation d'impacts.

Les partenariats stratégiques du SPBF avec les acteurs nationaux (ONG nationales et OCB) - dans le cadre de la communauté des pratiques - serviront de niches pour d'autres actions d'appropriation locale et communautaires des acquis des projets. Ainsi, le SPBF continuera les actions de plaidoyer entreprises - [Cas de la feuille de route des ONG Jeunes sur l'appropriation de la RES.2250 (2015) lors de la célébration de la Journée Internationale de la Jeunesse-le 12 août 2022] - avec l'appui d'autres agences UNCT dont le PNUD-UNFPA (lead thématique jeunesse). Pour ce faire, le SPBF privilégiera des partenariats stratégiques au sein d'UNCT en soutien à la mobilisation continue du réseau des jeunes en tant que cadre consultatif d'UNSCDF sous le leadership du RCO. Ceci fait pour donner suite à une action précédemment entreprise [Dialogue informel entre la DSRSG-RC-HC d'UNCT et les OSC de jeunes impliquées dans la Res.2250-1325 en Haïti-Jeudi 25 août 2022] et conjointement facilitée par SPBF-UNFPA-PNUD-UNESCO et RCO (SDG Fund & Spotlight). Ces partenariats permettront une meilleure prise en compte des produits de ces initiatives dans les programmations d'UNCT.

Dans le cadre de son mandat de renforcement des capacités sur la prévention (en partenariat avec l'équipe PDA) et consolidation de la paix (avec l'appui de PBSO), le SPBF maintiendra la dynamique entreprise. Ainsi, les sessions thématiques (en marge des réunions de coordination mensuelles) ou encore les séances de formation sur la programmation sensible aux conflits serviront à termes à

mettre en place un pool d'expertises interne et externe pour une meilleure prise de cette dimension dans les programmations conjointes. Les appuis ainsi apportés à cet effet grâce à l'étroite collaboration avec l'équipe PDA permettront une appropriation institutionnelle par UNCT de ces outils ainsi créés.

IV. Budget du projet

Fournir une brève justification du budget proposé, indiquer les choix effectués lors de la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les voyages, ou tout autre soutien indirect du projet afin de mettre en évidence l'approche visant l'optimisation des ressources (value for money).

Annexe A.1: Dispositions administratives du projet pour les organisations bénéficiaires de l'ONU

Le bureau du MPTF du PNUD sert d'agent administratif (AA) du PBF et est responsable de la réception des contributions des donateurs, du transfert des fonds aux organisations des Nations Unies bénéficiaires, de la consolidation des rapports narratifs et financiers et de la soumission de ceux-ci au PBSO et aux donateurs du PBF. En tant qu'agent administratif du PBF, le bureau du MPTF transfère les fonds aux RUNOS sur la base du protocole d'accord signé entre chaque RUNO et le bureau du MPTF.

Fonctions Agent Administratif (AA)

Au nom des organisations bénéficiaires, et conformément au " Protocole relatif à l'agent administratif des fonds d'affectation spéciale multi-donateurs et des programmes conjoints, et des fonds " One UN " (2008) approuvé par le GNUD, le Bureau du MPTF, en tant qu'AA du PBF, devra :

- Décaisser les fonds à chacun des RUNO conformément aux instructions du PBSO. L'AA effectuera normalement chaque décaissement dans un délai de trois (3) à cinq (5) jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO accompagnées du formulaire de soumission pertinent et du document de projet signé par tous les participants concernés ;
- Consolider les états financiers (annuels et finaux), sur la base des soumissions fournies à l'AA par RUNOS et fournir les rapports d'activité annuels consolidés du PBF aux donateurs et au PBSO;
- Procéder à la clôture opérationnelle et financière du projet dans le système du bureau du MPTF une fois l'achèvement terminé par le RUNO. Un projet sera considéré comme étant opérationnellement clos lors de la soumission d'un rapport narratif final conjoint. Pour que le bureau du MPTF puisse clôturer financièrement un projet, chaque RUNO doit rembourser le solde non dépensé de plus de 250 USD, le coût indirect (GMS) ne doit pas dépasser 7% et la soumission d'un état financier final certifié par le siège des organisations bénéficiaires) ;
- Déboursier des fonds à tout RUNO pour toute extension de coût que le PBSO peut décider conformément aux règles et règlements du PBF.

Responsabilité, transparence et rapports des organismes bénéficiaires des Nations Unies

Les organismes des Nations Unies bénéficiaires assumeront l'entière responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront administrés par chaque RUNO conformément à ses propres règlements, règles, directives et procédures.

Chaque RUNO doit établir un compte séparé pour la réception et l'administration des fonds qui lui sont versés par l'Agent administratif à partir du compte du PBF. Ce compte séparé sera géré par chaque RUNO conformément à ses propres règlements, règles, directives et procédures, y compris ceux relatifs aux intérêts. Le compte séparé sera exclusivement soumis aux procédures d'audit interne et externe prévues dans les règlements, règles, directives et procédures financières applicables au RUNO.

Chaque RUNO fournira à l'Agent administratif et au PBSO (pour les rapports narratifs uniquement) :

Type de rapport	Echeancier	Soumis par
Rapport semestriel sur l'avancement du projet	15 Juin	Agence organisatrice au nom de toutes les organisations de mise en œuvre et en consultation avec / assurance qualité par les secrétariats des FBP, lorsqu'ils existent
Rapport annuel sur l'avancement du projet	15 Novembre	Agence organisatrice au nom de toutes les organisations de mise en œuvre et en consultation avec / assurance qualité par les secrétariats des FBP, lorsqu'ils existent
Rapport de fin de projet couvrant toute la durée du projet	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Agence organisatrice au nom de toutes les organisations de mise en œuvre et en consultation avec / assurance qualité par les secrétariats des FBP, lorsqu'ils existent
Rapport d'avancement annuel sur la consolidation de la paix stratégique et le PBF (pour les allocations PRF uniquement), qui peut contenir une demande d'allocation supplémentaire au PBF si le contexte l'exige.	1 Decembre	Le Secrétariat du PBF au nom du Comité directeur du PBF, s'il existe, ou le chef de l'équipe nationale des Nations Unies, s'il n'existe pas.

Echeancier	Situation
30 Avril	Rapport annuel - Rapport sur les dépenses du 4ème trimestre (janv. à déc. de l'année précédente)
Rapport financier final certifié à fournir pour le 30 juin de l'année civile suivant la clôture du projet	

L'UNEX est également ouvert aux rapports financiers volontaires pour les organisations bénéficiaires des Nations Unies aux dates suivantes

31 Juillet	Dépenses volontaires Q2 (janvier à juin)
31 Octobrr	Dépenses volontaires Q3 (janvier à septembre)

Le solde non dépensé dépassant 250 USD, à la clôture du projet, devra être remboursé et une notification devra être envoyée au bureau du MPTF, au plus tard six mois (30 juin) de l'année suivant l'achèvement des activités.

Propriété de l'équipement, des fournitures et des autres biens

La propriété des équipements, fournitures et autres biens financés par le PBF est dévolue au RUNO qui entreprend les activités. Les questions relatives au transfert de propriété par le RUNO seront déterminées conformément à ses propres politiques et procédures applicables.

Divulcation publique

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à ce que les activités du PBF soient rendues publiques sur le site Internet du PBF (<http://unpbf.org>) et sur le site Internet de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>).

Annexe A.2 : Dispositions administratives du projet pour les organisations bénéficiaires non membres de l'ONU

(Cette section utilise un libellé standard - ne pas supprimer)

Responsabilité, transparence et rapports de l'organisation non onusienne bénéficiaire :

L'organisation non onusienne bénéficiaire assumera l'entière responsabilité programmatique et financière des fonds qui lui seront versés par l'agent administratif. Ces fonds seront administrés par chaque bénéficiaire conformément à ses propres règlements, règles, directives et procédures.

L'organisation non onusienne bénéficiaire aura l'entière responsabilité de s'assurer que l'activité est mise en œuvre conformément au document de projet signé ;

En cas d'examen, d'audit ou d'évaluation financière recommandé par le PBSO, le coût de cette activité doit être inclus dans le budget du projet ;

Assurer une gestion professionnelle de l'Activité, y compris les activités de suivi et de rapport de performance conformément aux directives du PBSO.

Assurer la conformité avec la Convention de Financement et les clauses pertinentes applicables dans le Fonds.

PROTOCOLE D'ACCORD.

Rapports :

Chaque reçu fournira à l'Agent administratif et au PBSO (pour les rapports narratifs uniquement)

Type de rapport	Echeancier	Soumis par
Projet semestriel rapport d'avancement	15 Juin	Agence organisatrice au nom de toutes les organisations de mise en œuvre et en consultation avec / assurance qualité par les secrétariats des FBP, lorsqu'ils existent
Rapport annuel sur l'avancement du projet	15 Novembre	Agence organisatrice au nom de toutes les organisations de mise en œuvre et en consultation avec / assurance qualité par les secrétariats des FBP, lorsqu'ils existent

Rapport de fin de projet couvrant toute la durée du projet	Dans les trois mois suivant la clôture opérationnelle du projet (il peut être soumis à la place du rapport annuel si le calendrier coïncide).	Agence organisatrice au nom de toutes les organisations de mise en œuvre et en consultation avec / assurance qualité par les secrétariats des FBP, lorsqu'ils existent
Rapport d'avancement annuel sur la consolidation de la paix stratégique et le PBF (pour les allocations PRF uniquement), qui peut contenir une demande d'allocation supplémentaire au PBF si le contexte l'exige.	1 Décembre	Secrétariat du PBF au nom du Comité directeur du PBF, s'il existe, ou du chef de l'équipe nationale des Nations Unies, s'il n'existe pas.

Rapports financiers et échéancier

Echéancier	Situation
28 Février	Rapport annuel - Rapport sur les dépenses du 4ème trimestre (janv. à déc. de l'année précédente)
30 Avril	Rapport sur les dépenses du 1er trimestre (janvier à mars)
31 Juillet	Rapport sur les dépenses du deuxième trimestre (de janvier à juin)
31 Octobre	Rapport sur les dépenses du troisième trimestre (de janvier à septembre)
<i>Un rapport financier final certifié doit être fourni au trimestre suivant la clôture financière du projet.</i>	

Le solde non dépensé dépassant 250 USD à la clôture du projet devra être remboursé et une notification devra être envoyée à l'agent administratif, au plus tard trois mois (31 mars) de l'année suivant l'achèvement des activités.

Propriété des équipements, fournitures et autres biens

Les questions relatives au transfert de propriété par l'Organisation non bénéficiaire des Nations Unies seront déterminées conformément aux politiques et procédures applicables définies par le PBSO.

Divulgaration publique

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à ce que les opérations du PBF soient rendues publiques sur le site Internet du PBF (<http://unpbf.org>) et sur le site Internet de l'Agent administratif (<http://www.mptf.undp.org>).

Audit final du projet pour les projets de l'organisation non bénéficiaire des Nations Unies

Un audit indépendant du projet sera demandé à la fin du projet. Le rapport d'audit doit être joint au rapport narratif final du projet. Le coût de cette activité doit être inclus dans le budget du projet.

Dispositions spéciales concernant le financement du terrorisme

Conformément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies relatives au terrorisme, notamment les résolutions 1373 (2001) et 1267 (1999) du Conseil de sécurité des Nations Unies et les résolutions connexes, les participants sont fermement engagés dans la lutte internationale contre le terrorisme, et en particulier contre le financement du terrorisme. De même, tous les organismes bénéficiaires reconnaissent leur obligation de se conformer à toute sanction applicable imposée par le Conseil de sécurité des Nations Unies. Chacun des organismes bénéficiaires fera tous les efforts raisonnables pour s'assurer que les fonds qui lui sont transférés conformément au présent accord ne sont pas utilisés pour fournir un soutien ou une assistance à des individus ou des entités associés au terrorisme, tels que désignés par tout régime de sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies. Si, pendant la durée du présent accord, un Organisme bénéficiaire détermine qu'il existe des allégations crédibles selon lesquelles les fonds qui lui ont été transférés conformément au présent accord ont été utilisés pour fournir un soutien ou une assistance à des individus ou des entités associés au terrorisme tels que désignés par tout régime de sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies, il en informera, dès qu'il en aura connaissance, le chef du Bureau d'appui aux projets, l'Agent administratif et le(s) donateur(s) et, en consultation avec les donateurs le cas échéant, déterminera une réponse appropriée.

Admissibilité des organisations non gouvernementales bénéficiaires (NUNO) :

Afin d'être déclarées éligibles pour recevoir directement les fonds du PBF, les ONUN doivent être évaluées comme étant techniquement, financièrement et légalement saines par le PBF et son agent, le Bureau du Fonds d'affectation spéciale multi-partenaire (MPTFO). Avant de soumettre un document de projet finalisé, il est de la responsabilité de chaque ONUN de se mettre en contact avec le PBSO et le MPTFO et de fournir tous les documents nécessaires (voir ci-dessous) pour démontrer que tous les critères ont été remplis et pour être déclaré éligible aux fonds directs du PBF.

La NUNO doit fournir (en temps voulu, en veillant à ce que le PBSO et le MPTFO aient suffisamment de temps pour examiner le dossier) les documents démontrant que la NUNO :

- A déjà reçu un financement de l'ONU, du PBF ou de l'un des contributeurs du PBF, dans le pays de mise en œuvre du projet. Être enregistré en tant qu'organisation à but non lucratif, exonérée d'impôts et ayant une mission sociale, dans le pays où se trouve le siège social et dans le pays où le projet est mis en œuvre, pour la durée de la subvention proposée. (REMARQUE : si l'enregistrement est effectué sur une base annuelle dans le pays, l'organisation doit avoir l'enregistrement en cours et obtenir les renouvellements pour la durée du projet, afin de recevoir les tranches de financement suivantes).
- Produire un rapport annuel qui inclut le pays proposé pour la subvention
- Commande des états financiers audités, disponibles pour les deux dernières années, y compris la lettre d'opinion de l'auditeur. Les états financiers doivent inclure l'organisation légale qui

signera la convention (et supervisera le pays de mise en œuvre, le cas échéant) ainsi que les activités du pays de mise en œuvre. (REMARQUE : si ces documents ne sont pas disponibles pour le pays de mise en œuvre du projet proposé, l'OSC devra également fournir les deux derniers rapports d'audit d'un programme ou d'un projet dans le pays). La lettre de l'auditeur doit également indiquer si le cabinet d'audit fait partie des cabinets d'audit qualifiés au niveau national.

- Démontre un budget annuel dans le pays de mise en œuvre du projet proposé pour les deux années civiles précédentes, qui est au moins le double du budget annualisé demandé au PBF pour le projet.
- Démontre au moins 3 ans d'expérience dans le pays où la subvention est demandée.
- Fournir une explication claire de la structure juridique de l'OSC, y compris l'entité spécifique qui conclura l'accord juridique avec le MPTF-O pour la subvention du PBF.

Annexe B: Cadre de résultats du projet (doit inclure les données ventilées par sexe et âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
Résultat 1 : Amélioration de la qualité de service rendu [la coordination, le Suivi Evaluation et le reporting des résultats du cadre stratégique du portefeuille du PBF.] par le secrétariat PBF, afin de répondre de manière efficace aux besoins et aux sollicitations des partenaires (institutionnels, financiers et UN) sur les questions de consolidation de la paix en Haïti d'ici 2024. (Cible(s) ODD auxquels le projet contribue) : ODD 16 & UNSCDF.2023-2027 (Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)		Indicateur 1 a : % de personnes parmi les partenaires gouvernementaux, financiers, du système des nations unies et de la société civile qui pensent que le secrétariat PBF apporte une plus-value en Haïti en termes de consolidation de la paix d'ici 2024 Niveau de référence : AD (cette information sera puisée de la revue à mi-parcours de la stratégie de PBF) Cible: au moins 80%	- Un rapport d'enquête de perception auprès des partenaires - Au début et à la fin du programme	Un appui sera fait du siège PBSO pour conduire une étude de perception auprès des partenaires et aussi une étude de référence. Cette enquête sera faite au début et à la fin du projet, ciblant les mêmes personnes.
		Indicateur 1 b : Pourcentage de sollicitation des partenaires non-réceptaires (UN – OSC -Gouvernement) des fonds PBF enregistrés par le secrétariat et qui ont été traités avec satisfaction auprès des demandeurs d'ici 2024. Niveau de référence : 0% Cible: 100%	- Des fiches d'enquête de satisfaction auprès des partenaires - Pendant toute la durée du projet	Les fiches seront développées par le M&E du secrétariat, ensuite elles seront systématiquement remises aux partenaires pour recueillir leur avis par rapport l'appui apporte suite à leur demande.
		Indicateur 1 c : Pourcentage des projets actifs du portefeuille PBF Haïti qui ont mobilisé des fonds catalytiques supplémentaires en relation avec les financements faits par le PBSO en amont d'ici 2024. Niveau de référence : 0% Cible: 80%	- Rapports annuels des projets PBF - Pro docs validés des projets catalytiques;	Tous les projets en cours auront une appréciation systématique des fonds catalytiques qui ont été mobilisés. Le secrétariat contribuera à la rédaction des projets supposés catalyser ceux dont ils financent et fera un suivi de proximité pour se rassurer que ces projets aient été financés
	Produit 1.1 : Le secrétariat est opérationnel et appui efficacement le RCO–SNU, les réceptaires et les bénéficiaires du PBF en Haïti d'ici 2024	Indicateur 1.1.1 : Nombre de postes TA proposés dans le document projet qui sont confirmés d'ici la fin du projet Niveau de référence : 0 Cible : 03 (P-2, G6, G2)	- Lettre de confirmation envoyé par le PNUD à chaque recrue. - D'ici février 2023	Les postes seront publiés par le PNUD, ensuite des entretiens directs seront fait puis les procédures administratives pour la prise de fonction des fonctionnaires
		Indicateur 1.1.2 : Nombre de formations du personnel du secrétariat sur les questions de consolidation de la paix ayant été financées par le secrétariat pendant la durée du projet. Niveau de référence : 0 Cible : 08	- Rapports de retour de formation déposés par le staff concerne - A chaque retour de formation	Les formations seront identifiées en amont et seront soumis pour validation au management. Une fois valide les participants iront prendre part à ces formations
	Produit 1.2 : Le cadre stratégique technique pour l'identification des projets de consolidation de la paix ayant un effet catalytique et en complémentarité avec d'autres plans stratégiques (UNSCDF, PSDH.2030, etc.) est effectif d'ici 2023.	Indicateur 1.2.1 : Existence d'une cartographie des acteurs et interventions de la consolidation de la paix d'ici 2023. Niveau de référence : 1 Cible : 01	- Le répertoire des acteurs des acteurs du PC en Haïti. - Le rapport du mapping & mailing-list des acteurs - Le rapport d'Analyse des acteurs & interventions (PBF-Taskforce RVC)	Une fois que le rapport d'analyse de l'initiative conjointe avec la Taskforce RVC finalisée – alors le mapping existant sera mis a jour et le répertoire sera produit en fichier PDF et copie dure a partager avec les partenaires PBF Haïti.
		Indicateur 1.2.2 : Existence d'un cadre stratégique des	Le document final du SRF	Le document final sera soumis au comité

		résultats du PBF (SRF.2022-2024) qui est endosse par le CoT & CoPiL du PBF d'ici 2023. Niveau de référence :0 Cible : 1	la lettre de demande d'éligibilité par le Gvt	technique (CoT) pour examen et endossement avant adoption finale par le comité de pilotage (CoPiL) du PBF.
		Indicateur.1.2.3. Existence d'une lettre confirmant le renouvellement d'éligibilité au PBF en Haïti signée par le Sg-ONU d'ici 2024 Niveau de référence : 0 Cible : 1	- La lettre du Gvt.Haïti de demande de rééligibilité au PBF - La lettre du Sg-ONU - Les rapports des consultations	Sur la base des résultats du rapport d'évaluabilité y compris des papiers thématiques et des feedbacks des consultations élargies, les nouvelles priorités seront dégagées et endossées par le Cot-CoPiL.PBF en support a la demande de rééligibilité du pays au PBF.
	Produit 1.3 : Le mécanisme de coordination entre les projets et les partenaires est effectif et soutient efficacement la réalisation des résultats stratégiques du portefeuille et la cohérence-synergie entre les projets et les activités d'ici 2023.	Indicateur 1.3.1 : Nombre de réunions mensuelles de coordination du portefeuille et de Réunions One-To-One Projet organisées d'ici la fin du projet d'ici 2024 Niveau de référence :06 Cible:18 (reunion de coordination) ; 18 (One-To-One)	Les rapports de réunions mensuelles & CR des réunions One-To-One Projet	Une fois disponibles, les plans d'accélération-redressement des projets serviront de base pour le suivi des différents projets. Les rapports de réunions de coordination permettront de faire le suivi de la cohérence et de l'intégration des initiatives (pistes d'activités conjointes) au sein du portefeuille y compris avec d'autres acteurs.
		Indicateur 1.3.2 : Nombre de retraites annuelles du PBF et de réunions binationale (RD & Haïti) organisées d'ici la fin du projet. Niveau de référence :0 Cible :02 retraites annuelles ; 01 réunion binationale (RD\$Haïti)	- Les rapports de retraite annuelles du PBF - Le rapport de réunion Binationale	Les retraites annuelles du PBF seront programmées en fin d'année (novembre de chaque année) en vue de l'identification des priorités pour l'année suivante à consolider dans le rapport pays annuel stratégique du PBF. En ce qui concerne la réunion binationale, elle permettra aux deux pays (RD & Haïti) d'évaluer les progrès de la Commission Mixte y compris de s'accorder sur les priorités communes à traduire en projet.
		Indicateur.1.3.3. Nombre de session de formation sur la programmation sensible au conflit et à la consolidation de la paix & l'étude d'évaluation d'impacts. Niveau de référence : 0 Cible : 03	- Les rapports de formation pour RUNOs-NUNOs - Les rapports de l'étude d'évaluation d'impacts - Le rapport de réunion de validation de l'étude	Le PDA sera mobilisé en étroite collaboration avec PBSO pour la conception du matériel de formations pour RUNOs-NUNOs & leurs partenaires de mise en œuvre. En ce qui concerne l'étude, les ToRs seront conçus et en étroite partenariat avec les RUNOs-NUNOs une équipe d'experts nationaux sera mobilisés. Un atelier de restitution sera tenu sur les résultats.
	Produit 1.4 : Le cadre du suivi-évaluation du portefeuille de projets du PBF est renforcé et favorise le suivi, l'appui-conseil aux partenaires du portefeuille de projets du PBF de manière permanente d'ici 2023.	Indicateur 1.4.1 : Existence d'un Plan de Suivi-&-Evaluation intégré et opérationnel d'ici la fin du projet Niveau de référence : 00 Cible :01	- Le document sur plan de S-&-E - Une seule fois au 1^{er} Trimestre 2023	Une fois que la stratégie sera élaborée et validée par les parties prenantes, le M&E spécialiste concevra le plan de S&E et le soumettra pour approbation au coordonnateur.
		Indicateur.1.4.2. Existence des rapports annuels stratégiques pour la consolidation de la paix en Haïti d'ici la fin du projet Niveau de référence : 00 Cible : 02	- Rapport annuel stratégique 2023 disponible - Rapport annuel stratégique 2024 disponible - CR des différentes consultations pour la conception & endossement des 2 documents	En étroite collaboration avec le PDA & Economiste RCO, avec l'appui de PBSO, une note conceptuelle (feuille de route) sera conçue pour l'élaboration des documents. Des consultations élargies seront organisées avec les parties prenantes suivie de l'endossement par le CoT-CoPiL-PBF.

		Indicateur 1.4.3 : Pourcentage des rapports annuels et semestriels, des évaluations finales et des études de références du portefeuille du secrétariat PBF qui ont été accompagnés par le secrétariat (Coordonnateur et M&E) et qui sont publiés en ligne d'ici la fin du projet. Niveau de référence : 0 Cible : 100% (Tous les rapports)	• Évidence des rapports publiés dans le site GATEWAY du secrétariat • Les courriels de validation des rapports d'évaluation/ et rapports semestriels • Selon les évaluations programmées • La fiche de vérification de la qualité des rapport renseignée	Les rapports programmatiques et financiers seront collectés 15 jours avant les délais requis par le siège. Et une fois qu'ils sont collectés, le secrétariat fera l'assurance qualité et postera cela en ligne. Les missions de S-&E sur le terrain ainsi que les réunions One-To-One permettront un meilleur recalibrage des rapports au besoin. En ce qui concerne les évaluations, un plan d'évaluation sera établi pour toutes les évaluations du portefeuille et sur la base de cela les orientations seront données aux agences pour une bonne conduite.
Résultat 2 : Amélioration des capacités technique du mécanisme de gouvernance [Comité de Pilotage, Comité Technique, le Bureau du coordonnateur Résident SNU-Haïti, etc.] afin d'assurer leur rôle d'orientation stratégique, d'endossement des projets et de suivi-évaluation du portefeuille PBF d'ici 2024. (Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant) : ODD 16 (Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)		Indicateur 2 a : Pourcentage des recommandations formulées par la communauté de pratique sur la consolidation de la paix qui ont été mise en pratique par le secrétariat PBF et le gouvernement Haïtien d'ici 2024 Niveau de référence : Cible:	• La fiche de suivi des recommandations formulées lors des rencontres • Elle sera vérifiée sur une base trimestrielle	Lors des réunions organisées par la communauté des pratiques, toutes les recommandations formulées seront enregistrées dans un registre de suivi des recommandations. Ces recommandations feront donc l'objet d'un suivi de proximité par le M&E Specialist afin que ces derniers soient pris en compte par les personnes à qui elles seront adressées.
		Indicateur 2 b : Nombre de rencontres initiées de manière systématique par la communauté de pratique sur les questions de la consolidation de la paix d'ici 2024 Niveau de référence : 0 Cible: 08	• Rapport des rencontres • Tous les trimestres	La communauté de pratique fera des propositions au niveau du secrétariat. Le secrétariat fera une analyse de la qualité et de la pertinence de l'action formulée par ces derniers et endossera cela.
		Indicateur 2 c : % des partenaires RUNO et NUNO qui ont bénéficié de l'accompagnement de la communauté de pratique et qui sont satisfaits du travail fourni par ces derniers. Niveau de référence : 0 Cible: 80%	• Rapports d'enquête de perception sur l'appui apporté par la communauté de pratique auprès des partenaires RUNO et NUNO	Une enquête sera menée pour apprécier le niveau de satisfaction des partenaires RUNO sur le travail de la communauté de pratique en Haïti
	Produit 2.1 : Les capacités du Comité de Pilotage (y compris Comité Technique) et d'autres partenaires du PBF sont renforcées pour assurer la supervision, l'orientation stratégique et le suivi-évaluation des projets PBF d'ici 2023.	Indicateur 2.1.1 : Existence des TdR et un MoU sur CoPiL signé par la partie gouvernementale et la RC, d'ici la fin du projet Niveau de référence : 0 Cible : 02 (TdR + MoU)	• Les documents sur les TdR et MoU approuvés par les deux parties • Au premier trimestre de 2023	Les TdR et le MoU seront développés par le Secrétariat, en collaboration avec le MPCE suivi des consultations avec les membres du CoPiL. Une réunion du CoPiL permettra leur endossement.
		Indicateur 2.1.2 : Nombre de réunions du CoPiL-PBF organisées d'ici la fin du projet avec l'appui du secrétariat Niveau de référence : 00 Cible : 03	• Les PVs de réunions co-signées par SEM & RC-UNCT • Deux fois par/an en fonction de la date de la tenue	Un calendrier des événements sera établi et partagé au sein de la CoPiL/CoT-PBF. Ensuite, une équipe conjointe d'appui (SPBF-MPCE) fera le suivi des préparatifs des activités y compris la consolidation des documents de support.
		Produit 2.2 : Le plaidoyer, la communication, le partenariat/création de réseau sont assurés pour promouvoir une	Indicateur.2.2.1 : Existence d'un Plan de communication-visibilité du PBF-Haïti d'ici janvier 2023	• Document de plan de Com-&-Visibilité du PBF-Haïti • Groupe Com-&-Visibilité RUNOs-NUNOs PBF Avec l'appui de PBSO, le Com-Officer appuiera les RUNOs-NUNOs à la mise en place d'un plan intégré de visibilité de leurs actions. Ensuite, le document sera soumis au

	meilleure connaissance et compréhension du portefeuille et de ses résultats au sein des autorités nationales, de la société civile, des bailleurs de fonds et du grand public d'ici 2023.	Niveau de référence :0 Cible : 01	•	CoPiL pour endossement. Le Groupe Com-& Visibilité compose des Com-Officer des projets fera le suivi de la mise en œuvre avec la coordination du Com-Officer du Secrétariat.
		Indicateur.2.2.2 : Nombre de newsletter et autres outils de visibilité produits et diffusés sur le PBF-Haïti d'ici 2024 Niveau de référence : 00 Cible : 06	• Newsletter produites-imprimées & mis en ligne • Tous les trois mois • Success story des projets produits et mis en ligne	Le chargé de la communication va recueillir toutes les informations aux niveaux des agences et va faire une compilation et une Editing avant envoi à la production.
		Indicateur.2.2.3 : Nombre de réunions sur GYPI organisées au niveau national d'ici 2024 Niveau de référence : 00 Cible : 04 (RUNOs-NUNOs & autres CSOs-OCB.)	• Rapports de réunions formation GYPI pour RUNOs-NUNOs • Rapports de réunions formation pour CSOs-OCBs sur PC • Notes conceptuelles GYI & YPI appuyées par le Secrétariat • Chaque année	Des réunions de formation-sensibilisation seront organisées en faveur des UNCT, RUNOs-NUNOs sur les appels GYPI.2023 & 2024. D'autres réunions mobiliseront les CSOs-OCBs membres de la communauté de pratique PC-Haïti. Ensuite, un plan de travail conjoint pour accompagner la conception des notes conceptuelles sera établi par le secrétariat avec l'appui du PDA & Economiste-RCO.
	Produit.2.3. Une communauté de pratique sur la consolidation de la paix est promue afin de faciliter une meilleure familiarisation avec les questions de prévention et de consolidation de la paix par les autorités nationales, la société civile et les partenaires en Haïti d'ici 2023.	Indicateur 2.3.1 : Nombre d'appui octroyés à l'endroit des membres de la communauté de pratique de la consolidation de la Paix en Haïti d'ici 2024 Niveau de référence :0 Cible :10	• Les rapports/PV de réceptions du matériel d'appui • 5 fois par ans en fonction du besoin exprimé.	Une liste des besoins sera établie de commun accord avec la communauté de pratique afin de faciliter leur bon fonctionnement. Une fois que cela sera faite, le secrétariat prendra action pour que cela soit fait.
		Indicateur 2.3.2 : Nombre de membres de la communauté de pratiques de la consolidation de la paix qui sont capables de promouvoir la consolidation de la paix au sein de leur communauté respective d'ici 2024 Niveau de référence :0 Cible :50	• Rapport de formation/ de sensibilisation • Tous les semestres	Un calendrier de formation sera établi et des thèmes seront identifiés pour former les membres de la communauté. Une fois fait, le secrétariat va prendre action pour son effectivité.